

De quoi la langue moldave est-elle le nom ?

Patrick Sériot
(Saint-Pétersbourg) *

Nous n'avons pas besoin de l'avis des linguistes sur la dénomination de la langue que nous parlons. C'est la langue moldave, qui est beaucoup plus ancienne que la langue roumaine. (V. Voronin, Président de la République de Moldavie, décembre 2003)

La propagation sous toute forme d'une langue moldave, différente de la langue roumaine, est une fraude d'un point de vue scientifique, une absurdité et une utopie d'un point de vue historique et pratique et du point de vue politique c'est l'annulation de l'identité ethnique et culturelle d'un peuple et, donc, un acte de génocide ethnoculturel. (Coșeriu 2002 : 3) ¹

Que le nom de la langue de la République de Moldavie soit un enjeu politique, voilà qui est bien connu et abondamment discuté ². La thèse soviétique était que le moldave est une autre langue que le roumain, la thèse roumaine était et est encore que le moldave n'est rien d'autre que le nom du roumain donné par des ennemis politiques. En Moldavie actuelle, les partisans de l'union étatique avec la Roumanie ou de

* Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet n°16-18-02042, soutenu par le Rossijskij naučnyj fond.

1. Ces deux citations sont extraites de Lența 2004.

2. Voir les travaux de Bellet 1997 ; Bernaz 2016 ; Bochmann 2013 ; Bruchis 1996 ; Cinclei 1996 ; Dyer 1996, 1999 ; Kazazis 1982 ; King 1994, 1995, 1997, 1999 ; Kleß 1955 ; Lența 2004 ; Mullen 1989 ; Trifon 1999, 2007, 2010.

l'intégration européenne appellent leur langue le roumain, ceux qui préfèrent une stricte indépendance ou une orientation pro-russe l'appellent le moldave. L'alternance des majorités politiques au sein du gouvernement se marque par un changement dans le nom de la langue de l'État. Ainsi, entre les courants pan-roumain et autonomiste le blocage est total. L'enjeu du nom de la langue est idéologico-politique, il est du ressort des sciences politiques et du rapport Est vs Ouest en Europe, il ne concerne en rien la science linguistique, et l'affaire est entendue. Que dire d'autre, puisque pour de nombreux observateurs, en particulier des linguistes comme E. Coseriu, il s'agit d'un faux problème, d'un non-événement, indigne qu'on s'y attarde³.

En vérité, l'affaire n'est pas si simple. En République de Moldavie (désormais RM), à l'enthousiasme pro-union avec la Roumanie qui a suivi l'indépendance en 1989 a succédé une position plus circonspecte, indépendantiste, avec le retour de nombreux cadres de l'ancien régime au pouvoir en 1994, si bien que l'appellation « langue roumaine » est plutôt le fait d'une *intelligentsia* minoritaire.

Mais ce qui importe ici est que la querelle onomastique imprègne à tel point les réalités sur le terrain qu'on marche sur des œufs en tentant de décrire la « question de la langue » en Moldavie. En effet, pour des raisons politiques, les Moldaves sont appelés « Roumains » en Roumanie (qu'il s'agisse de la province roumaine de Moldavie ou de la république indépendante de Moldavie), mais « Moldaves » en RM (sans qu'il y ait accord pour savoir si ce nom concerne uniquement les Moldaves de la république indépendante, ou bien également ceux de la Moldavie roumaine).

1. *Cujus regio, ejus lingua*

On pourrait penser se trouver devant l'opposition de deux conceptions de l'identité nationale : droit du sol vs droit du sang, à savoir la thèse romantique, essentialiste : l'identité se fonde sur la langue et l'origine commune, et la thèse jacobine, contractualiste : elle repose sur le territoire et la citoyenneté commune. Or il n'en est rien, puisque les adversaires partagent la même conviction, avec une belle unanimité : une nation est un peuple, et un peuple se définit par sa langue. Il importerait donc d'en donner le *nom* correct⁴. Pour que la controverse onomastique ait quelque sens, il faut donc qu'elle s'appuie sur un

3. Voir King 1994 : 345 : "...what the Moldovans call themselves and their language is a political – not a linguistic – question"; Kirkwood 1990 : 7: "The creation of Moldavian as a separate language has much more to do with politics than linguistics."

4. Il est utile de comparer la question de la langue en Europe orientale à un pays comme la Suisse : pour les Suisses romands, il est clair que : 1) leur langue *est* le français ; 2) ils ne *sont pas* des Français ; 3) le nom de leur langue ne pose aucun problème identitaire-national.

postulat implicite, jamais exposé ni discuté, à savoir qu'une nation se définit par sa langue et qu'une langue ne peut appartenir qu'à une seule nation. Il s'agit d'un principe hégélien, repris par Staline en 1913⁵, qui a ceci de paradoxal de nourrir aussi bien le romantisme que le positivisme, et qui sous-tend la spécificité du *discours sur la langue* en Europe orientale tout en en faisant l'extrême difficulté de compréhension⁶.

Objet déroutant d'une querelle absconse, la langue moldave est un phénomène où le couple cause / conséquence devient fusionnel au point de se transformer en un cercle infernal : la thèse essentialiste en RM a ceci de particulier que si la langue est supposée définir la nation, il se trouve qu'en même temps c'est l'État qui définit la langue. L'imbraglio des définitions est à la mesure du nœud identitaire.

Or, curieusement, le fait que des *linguistes* professionnels se soient personnellement impliqués dans la querelle de la nomination est passé relativement inaperçu. Une sous-discipline aux méthodes aussi rigoureuses que la phonologie a été convoquée pour soutenir des décisions politiques. Au nom d'un scientisme aux apparences positivistes, des enjeux identitaires, affectifs, engageant la vie de millions d'individus se sont cristallisés. Voilà qui mérite quelques éclaircissements. Ce travail concerne donc le discours des linguistes, et, plus largement, le *discours sur la langue* moldave et l'ensemble argumentatif utilisé pour chacune des deux thèses⁷. On voudrait explorer ici l'hypothèse que le discours sur la langue en Europe orientale a quelque chose à nous apprendre au sujet des *représentations sur la langue*, y compris chez les professionnels. Sans rejeter la thèse du « tout politique », on voudrait explorer ici l'aspect métadiscursif de la querelle : de quelle nature est l'objet-langue dans la controverse onomastique moldave ? À ma connaissance, l'aspect

5. Rappelons que pour Staline une nation est « une communauté humaine stable, historiquement constituée sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de tournure psychique [psixičeskogo sklada], manifestée dans une communauté de culture » (Staline 1913 : s.p.). Il est évident que la Suisse, dans cette définition romantico-positivisto-stalinienne, ne peut pas être une nation, elle n'est, au mieux, soit qu'un matériau ethnographique en attente de construction d'une langue nationale par ses poètes et écrivains, soit au contraire un territoire artificiel, où les Romands, composante du peuple français en terre irrédente devront un jour être rattachés à la France – mère patrie, de même pour les Alémaniques et l'Allemagne ou les Tessinois et l'Italie. Les Romanches seraient alors le noyau initial de constitution d'une éventuelle nation suisse sur base linguistique. Ce type de raisonnement est en général très difficilement compréhensible aux étudiants francophones, habitués à la définition citoyenne – et non ethnolinguistique – de la nation.

6. Il m'a souvent été donné d'entendre en ex-Union soviétique l'idée que la Suisse ne constitue pas une nation parce que « ses poètes et écrivains n'ont pas encore élaboré la langue littéraire nationale suisse ».

7. On s'en tiendra ici au corpus de la production académique (un travail à part, mais plus difficile à effectuer, devrait être consacré aux conversations de terrasse de café, aux empoignades politiques, aux poèmes patriotiques, aux lettres de lecteurs, aux réseaux sociaux, etc.)

« représentation linguistique », et non *socio-politique*, du problème du nom du moldave n'a pas été vraiment abordé, soit par rejet, soit par méconnaissance. Je pense qu'au contraire cette façon de couper les cheveux en quatre dans la querelle glottonymique laisse apparaître en filigrane une question fondamentale pour la linguistique : de quoi, au juste, parle-t-on lorsqu'on prend la langue comme objet de discours ? Où commence et où finit une langue ? Quelles en sont les *limites* ? Les linguistes ont-ils quelque chose à dire à ce sujet ? Il s'agira donc moins ici de politique de la langue que de politique de la linguistique.

Il faudra alors trouver un cadre de réflexion, pour ne pas tomber dans le piège du discours militant, et avancer avec précaution sur le thème de l'identité et de la différence, autour d'une question sémiotique essentielle : *Est-ce la chose qui fait le nom ou le nom qui fait la chose ?*

On trouve en « Occident » à la fois l'idée que le moldave est le nom russe du roumain parlé en Moldavie et celle que « le moldave est une langue proche du roumain ». Or, si pour le logicien G. Frege (1892), il ne fait pas de doute que *l'étoile du matin* et *l'étoile du soir* sont deux *sens* différents pour un *même référent* (la planète Vénus), il est beaucoup moins assuré que les *noms* « moldave » et « roumain » puissent simplement renvoyer à la *même* langue comme référent aussi stable et unique que Vénus, tant qu'on n'a pas établi ce qu'on entend, au juste, par *langue*.

La controverse peut se résumer au choc de deux affirmations ontologiques, deux équations mutuellement exclusives : le moldave (M) *est / n'est pas* du roumain (R) ⁸.

$$M = R$$

$$M \neq R$$

Mais le discours sur la langue ne se laisse pas couler dans des catégories de logique binaire et entre les deux positions il existe une série de solutions intermédiaires.

Les affirmations péremptoires se côtoient, énonçant des certitudes allant de soi, où l'évidence empirique constitue une plaie argumentative, permettant de se passer de preuves et d'arguments :

(a) $M = R$ ⁹

Moldavian and Rumanian are exactly the same. (Kamusella 2015 : 14)

Il a été facile de comparer les grammaires pour conclure que la langue standard en Roumanie et en Moldavie ex-soviétique est une seule et même langue. (A. Damian 2017 : s.p.)

8. Sur la question parfaitement parallèle des relations conflictuelles entre le bulgare et le macédonien, v. ici-même P. Sériot : «Faut-il que les langues aient un nom ? Le cas du macédonien».

9. Les langues, comme les États, semblent avoir besoin d'une reconnaissance internationale. La Wikipedia moldave a été fermée en 2006 (Kamusella 2015 : 81), alors que les deux versions de Wikipedia biélorusse : narkomoŭka / taraškevica coexistent.

La différence entre le roumain et le moldave est peu perceptible. (Drweski 2006 : 168)

(a') M = une pure invention artificielle, projet machiavélique

Le moldave est construit par différenciation d'avec le roumain. Les populations des limites de l'Union se voient attribuer, par le choix de l'alphabet et un travail de réfection lexicale et grammaticale, des langues proclamées comme parfaitement distinctes de celles parlées de l'autre côté de la frontière : le moldave est ainsi construit par différenciation d'avec le roumain. (Thiesse 2001: 239)

The particulars of language policy changed as well, but one clear theme emerges: language was manipulated in order to create an ethnic identity for the inhabitants of, first, the Moldavian ASSR and, later, the Moldavian SSR. (Grenoble 2003 : 90)

Ignorer pour des raisons politiques l'identité fondamentale de la langue standard des deux côtés du Prout est une niaiserie qu'aucune personne douée de bon sens ne pourrait accepter, s'il n'existait pas cette idée folle qu'appeler roumain cette langue aurait pour conséquence automatique la revendication de s'unir à la Roumanie. L'imbroglio discursif est dû au fait que langue, nation et État sont traités comme une unité « naturelle ». (Bochmann 2013 : 32)

Les sites web d'agences de voyage se répartissent entre M = R et M = *proche* du R :

dans les rues la langue roumaine côtoie le russe »

“Moldovan language” is just another way to say Romanian

le moldave est une langue très proche du roumain

Moldovan is quite similar to Rumanian

The language of Moldova is Romanian. Many people, quoting the constitution, call it Moldovaneste – this is a hybrid, slightly different version of Romanian.

According to linguists, Moldovan and Romanian refer to the same language.

(a'') M = un dialecte du R

Moldovan is basically a dialect of the Rumanian language

MOLDAVE – *Langue indo-européenne qui est, en fait, une forme dialectale du roumain.* [...] L'histoire du moldave n'est autre que celle du roumain. (Caratini 1992)

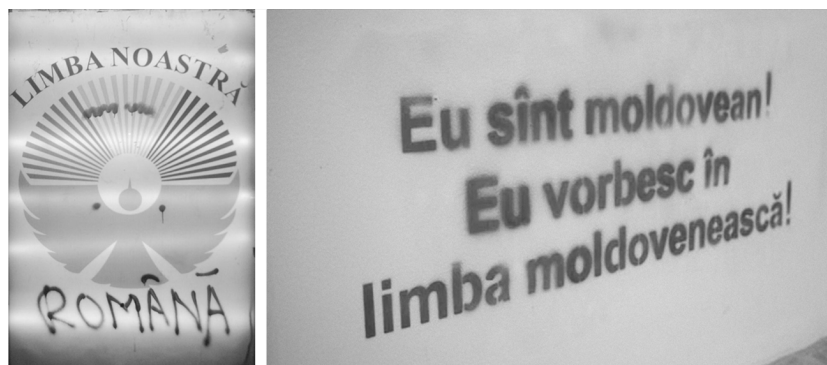
Moldavian, a parallel variety of Romanian... (Glyn Lewis 1972 : 264)

Moldovan, that dialect of Romanian spoken there. (Grenoble 2003 : 89)

(b) M+R

Il faut indiquer résolument que ce point de vue contredit les données de la langue moldave elle-même, le passé historique du peuple moldave et sa conscience linguistique actuelle. Il ne fait pas de doute que le roumain et le moldave sont des langues proches, mais il est tout autant incontestable que les Moldaves eux-mêmes ne considèrent pas le roumain comme leur langue maternelle : ils donnent une préférence évidente à la langue qu'ils appellent « *limba moldovenjaska* » [langue moldave]. (Bernštejn 1950 : 10)

Une justification cohérente des droits de la langue moldave à l'indépendance a été donnée dans les travaux du Prof. M. V. Sergievskij. L'étude de l'histoire de la langue vivante moldave des régions de la rive gauche du Dniestr a conduit le chercheur soviétique à affirmer la légitimité de la vision de la langue moldave comme langue indépendante, langue de la nation moldave. (Mixaľči 1953 : 56)



Deux graffitis contradictoires en RM. À gauche : « Notre langue : le roumain », à droite : « Je suis moldave ! Je parle moldave ! »

Mais pour avancer dans notre réflexion sur le statut scientifique de la linguistique impliquée dans les discussions sur le nom de la langue en Moldavie, il est nécessaire de rappeler quelques éléments indispensables de connaissance de la situation locale. En effet, pour l'occidental moyen, la Moldavie se situe à peu près au *finis terrarum*, dans un domaine qui semble plus mal connu que la Terre de feu. Edgard Quinet (1856 : 16) parlait au sujet des Roumains eux-mêmes de « ces confins du monde civilisé ».

Quand la déclaration d'indépendance fut proclamée après la dissolution de l'Union soviétique en août 1991, c'est le roumain qui y était indiqué comme langue officielle. Mais en 1994 l'article 13 de la nouvelle Constitution stipulait que la langue de l'État était le moldave. Finalement, en 2013, la Cour constitutionnelle revenait au texte de la Déclaration d'indépendance en faisant du roumain la langue de l'État. Mais cette

décision n'a pas été introduite dans la constitution, qui garde le moldave comme langue d'État, alors que la langue de l'enseignement scolaire et universitaire est le roumain, situation par conséquent anticonstitutionnelle...

C'est ici que la question terminologique prend son importance, doublée de celle de la traduction des termes employés. Il est constamment fait usage, dans la controverse, de deux termes difficiles à traduire en français. D'une part, *rodnoj jazyk* n'est pas la *langue maternelle*, mais une sorte de *langue de la lignée* ou du groupe ethnique (*rod* correspond au *genos* du grec, *gens* du latin). Ainsi, dans les recensements, un citoyen moldave ne parlant que le russe peut indiquer le moldave comme sa « *rodnoj jazyk* », tout en se déclarant moldave par l'ethnicité. D'autre part, la *literaturnyj jazyk*, qu'on ne peut traduire que par *langue littéraire*, n'est ni la langue de la littérature ni la langue standard, mais la langue cultivée, issue d'une construction délibérée des écrivains à partir du matériau de la « langue du peuple », et qui devient alors, selon les auteurs, soit la norme savante de « la partie cultivée de la population », soit la langue unique du peuple parvenu au stade historique de la *nation*.

Exemple :

[en Moldavie] le travail de création [*sozdanie*] d'une langue littéraire unifiée, d'enrichissement et de perfectionnement de ses moyens expressifs a donné aux XVII^e et XVIII^e siècles des résultats significatifs. (Šišmarev 1953 : 113).

Certes, ce terme de *langue littéraire* diffère peu du même syntagme employé par Meillet, Tesnière ou même Saussure¹⁰, au sens de langue normative, codifiée (cf. l'allemand *Hochsprache*). Mais, dans l'idéologie romantique qui caractérise le discours sur la langue en Europe orientale, cette *langue littéraire* repose sur le présupposé de l'unanimité du « peuple tout entier », provoquant ainsi d'incessantes confusions entre la norme et l'usage. La langue, comme la nation, est supposée être une

10. Voir Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 267-268 : « ... l'unité linguistique peut être détruite quand un idiome naturel subit l'influence d'une langue littéraire. Cela se produit infailliblement toutes les fois qu'un peuple arrive à un certain degré de civilisation. Par "langue littéraire" nous entendons non seulement la langue de la littérature, mais, dans un sens plus général, toute espèce de langue cultivée ou non, officielle ou non, au service de la communauté toute entière. Livrée à elle-même, la langue ne connaît que des dialectes dont aucun n'empiète sur les autres, et par là elle est vouée à un fractionnement indéfini. Mais comme la civilisation, en se développant, multiplie les communications, on choisit, par une sorte de convention tacite, l'un des dialectes existants pour en faire le véhicule de tout ce qui intéresse la nation dans son ensemble. »

Cette notion de « langue littéraire » chez Saussure n'a donc pas grand-chose à voir avec son concept de « langue » comme un « ensemble où tout se tient » et où les entités sont définies négativement : « Leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas » (*ibid.* : 162).

donnée objective, mais en même temps elle est à *construire*. On passe ainsi sans cesse de la description à l'injonction, de l'être au devoir-être :

La nouvelle situation a procuré à la Moldavie de nouveaux droits, mais lui a aussi imposé de nouvelles obligations, parmi lesquelles se trouvent l'élaboration et le perfectionnement de la langue nationale comme outil de la littérature, de la science et des autres aspects du travail idéologique et culturel. (Šišmarev 1953 : 115)

La *langue littéraire* est à la fois un fait accompli depuis longtemps par les grands écrivains proches du peuple et une tâche à poursuivre indéfiniment, dans une approche historico-culturelle fort éloignée d'une perspective saussurienne, où une dialectique embrouillée s'appuyant sur le procédé rhétorique « *a*, néanmoins non-*a* », fait tenir ensemble des positions incompatibles. Ainsi R. Budagov, à propos de « l'intervention consciente dans la langue », écrit :

Il y a déjà longtemps que la tradition de la pensée linguistique russe refuse l'opposition entre des notions telles que « objectif » et « soumis à intervention ». La langue évolue de façon parfaitement objective, dans des conditions indépendantes des hommes, mais néanmoins les hommes parlant la langue en question, et en tout premier lieu les éminents écrivains et scientifiques, sont capables d'agir [*vozdejstvovat'*] sur la langue, sur ses spécificités lexicales, sémantiques, syntaxiques et stylistiques. (Budagov 1976 : 6)

La langue littéraire moldave possède ses particularités dans la norme littéraire et l'usage des écrivains moldaves contemporains. Il y a vingt ans l'académicien V. Šišmarev notait avec raison : 'Le travail de développement et de perfectionnement de la langue en Moldavie est l'affaire des cercles cultivés du peuple moldave lui-même, et en tout premier lieu de ses écrivains'. (*ibid.* : 7)

Une lecture attentive de ces textes rébarbatifs permet de mettre au jour un certain nombre de présupposés, ou postulats, de base de la controverse. Essentiellement, l'objet de discours est de nature *ontologique* : nulle interrogation sur sa construction ne vient troubler la lancinante litanie des déclarations et invectives, oscillant entre constat et revendication, où la linguistique joue un rôle prédominant. Ainsi, le premier principe est qu'il existe des ethnies, phénomènes objectifs énumérables, reconnaissables par une langue particulière, parfaitement distincte des autres langues. C'est bien pourquoi l'enjeu, dans ces versions rivales du discours identitaire, de la nomination de la langue parlée par la majorité des citoyens moldaves est fondamental : s'il s'agit du moldave, ils constituent une *nation* différente du roumain, donc le rattachement de la Moldavie à la Roumanie serait privé de sens. En revanche, s'il s'agit du roumain, la Moldavie constitue une terre irrédente, artificiellement séparée de la mère-Patrie roumaine. Mais le

cercle est vicieux par inversion de la preuve, dans un syllogisme qui tourne en rond :

- (1) La Moldavie est une nation
Or toute nation se définit par sa langue
Donc la Moldavie est constituée par sa langue moldave
- (2) Le moldave est différent du roumain
Or en Moldavie on parle le moldave
Donc la Moldavie est une nation.

On peut multiplier ainsi les paralogismes, dont la majeure ou la mineure pose au départ ce qu'on entendait démontrer :

- (1) Autant de nations, autant de langues nationales
Or la Moldavie est une nation
Donc le moldave est la langue de la nation moldave
- (2) Ici c'est la majeure qui est le maillon faible :
- Le moldave est une langue à part entière
Or autant de nations, autant de langues nationales
Donc la Moldavie est une nation à part entière.

Variante :

- Chaque nation a une langue particulière
Or la Moldavie est une nation
Donc sa langue est particulière.

Dans cette étonnante ontologie où PARLER moldave signifie ÊTRE moldave¹¹ la poule et l'œuf ne constituent qu'une même inextricable entité, rebelle à toute analyse rationnelle. Ainsi, tout l'édifice, à la fois positiviste et romantique, de l'équation « une langue = un peuple = une nation » est une construction chancelante, un être de papier.

Au mieux, le moldave peut être considéré par la plupart des sociolinguistes comme une langue *Abstand* (façonnée par un usage local), variante du roumain, lui-même langue *Ausbau*, « savante », appelée « littéraire » en ex-URSS parmi les différentes variantes des langues romanes orientales. Mais ce moldave officiel, standardisé, ne doit pas être confondu avec le parler courant, régional, usité en Bessarabie *et* en Moldavie roumaine. À son tour, ce parler régional peut être différencié en deux sous-variantes des deux côtés de la frontière du Prut.

2. (Le discours sur) les faits (embrouillés)

On va tenter de résumer succinctement le défilé des faits, difficiles à démêler dans le lacin inextricable des discours historiques nationalistes mutuellement incompatibles.

11. Cf. le titre de l'article de Vilcu-Poustovaia (1996) : « 'Si je suis moldave, je parle moldave' ou 'je parle roumain, donc je suis roumain(e)' ».



© Patrick Sériot

Partons ainsi d'abord des faits, si tant est qu'on puisse parler de *faits* quand il s'agit de *signes*, car c'est bien *l'ordre du discours* qui est ici à interroger. Le discours sur la langue est une crypto-politique, une politique qui, sous couvert de nomination d'un objet supposé préexistant, n'ose pas *dire son nom*. Dans les sciences humaines et sociales, les noms sont des pièges, et leur référent est mouvant.

Il existe deux Moldavie, dont l'une est à son tour divisée en deux. Mais aucune des trois ne correspond à la Moldavie historique.

Entre l'occupation romaine de la Dacie (de 106 à 270) et la fondation des deux « principautés danubiennes » de Valachie et de Moldavie au XIV^e siècle entre l'arc des Carpates et le Dniestr, se situent des siècles obscurs dont l'histoire est si mal documentée qu'elle donne lieu à des interprétations contradictoires. La thèse roumaine nationaliste est *autochtoniste* : il y a continuité de la population roumaine en Roumanie depuis l'époque romaine. La thèse hongroise et (parfois) russe est *migrationniste* : les Roumains sont venus du sud du Danube et ne sont pas les descendants des colons romains. Dans les deux cas, la vérité s'impose d'elle-même et se passe d'arguments¹². Ces deux thèses ont en commun la revendication de primauté d'occupation d'un territoire, schéma universel de dispute dans les Balkans ; si les Daces sont des sortes de

12. Exemple : « cela ne fait pas l'ombre d'un doute, la présence continue de l'élément roumain sur la rive gauche du Danube est une vérité qui va de soi » (Bogdan 1905 : 17, cité par Šišmarev 1952 : 81).

Slaves, alors ces derniers sont le peuple autochtone, et les Roumains des envahisseurs tardifs. Le conflit s'aggrave avec les accusations réciproques de « barbarie »¹³.

Les principautés sont bientôt vassales de l'Empire ottoman. La composition ethnique est d'une grande bigarrure. La religion, apportée par les Bulgares, est orthodoxe (sur la langue écrite ou « langue littéraire », v. section suivante). Cette région est d'une importance stratégique capitale, comme voie d'accès pour la Russie aux détroits permettant le passage en Mer Noire. À la suite des guerres entre la Russie et la Turquie¹⁴ une moitié de la Moldavie est annexée par la Russie au traité de Bucarest en 1812 : la Bessarabie, située entre le Prut et le Dniestr. L'*hospodar* (dirigeant) moldave proteste, car le traité de vassalité moldo-ottoman prévoyait l'intangibilité des frontières moldaves, mais la force des armes l'emporte. Après une courte période de tolérance, la langue locale est éliminée de toute fonction officielle et c'est le russe seul qui devient la langue administrative et d'enseignement¹⁵. À la fin du XIX^e siècle il n'y avait pas un seul livre en moldave dans la bibliothèque publique de Kişinev/Chişinău (Şişmarev 1953 : 114). En revanche, les Allemands, Bulgares et Grecs¹⁶ conservaient le droit d'étudier leur propre langue dans l'enseignement public.

Selon les points de vue, après l'annexion / rattachement¹⁷ de 1812 des habitants de la Moldavie occidentale (rive droite du Prut) se réfugiaient en Bessarabie pour fuir l'ordre ottoman, ou au contraire, des habitants de Bessarabie passaient du côté occidental pour retrouver leur patrie véritable. À partir de 1878 la frontière du Prut se ferme hermétiquement du côté russe. Là encore, les discours identitaires nationalistes sont incompatibles. Les roumanophiles soulignent l'oppression tsariste en Bessarabie (le servage y fut imposé, alors qu'il était aboli dans les Principautés dès 1774), les russophiles au contraire insistent sur le côté positif et civilisateur de l'appartenance à la Russie :

Le rattachement [*prisoedinenie*] de la Bessarabie à la Russie a joué un rôle positif : il a contribué à séparer la Moldavie des anciennes traditions semi-orientales et a favorisé le contact du peuple moldave avec la culture russe,

13. Sur le thème de la « barbarie des Romains », v. Sériot 1988.

14. Le Tsar de Russie était le « protecteur » des chrétiens orthodoxes de l'Empire ottoman, comme l'Empereur Napoléon III était celui des chrétiens catholiques.

15. De même, en Bucovine annexée par les Autrichiens à la même époque, autre partie de la Principauté de Moldavie, c'est l'allemand qui devient langue officielle.

16. Il doit être bien clair qu'il s'agit de sujets de l'Empire russe germanophones, bulgarophones et hellénophones, et non de citoyens étrangers.

17. Dans ce travail, les suites du type « annexion / rattachement », ou « occupation / libération » de tel territoire sont laissées à l'appréciation du lecteur, qui pourra rayer les mentions inutiles en fonction de ses convictions ou de son sens de l'objectivité.

plus élevée. [...] La séparation de la Bessarabie d'avec la Moldavie¹⁸ a eu pour conséquence l'abandon des traditions orientales attardées qui freinaient le développement de la Moldavie comme des autres pays balkaniques, où la Russie jouait un rôle objectivement progressiste. C'est dans la Russie tsariste, nonobstant le joug et l'obscurantisme du tsarisme, que se sont développés la pensée progressiste et le mouvement révolutionnaire auxquels s'est jointe peu à peu la Bessarabie. (Šišmarev 1953 : 115)

En 1859 la Valachie et la Moldavie occidentale se réunissent pour former la « (petite) Roumanie », libérée des Turcs, l'alphabet latin est adopté, alors qu'en Bessarabie (Moldavie orientale) on continue à utiliser l'alphabet cyrillique dans sa version proprement russe.

Les élites de Roumanie, formées par le mouvement national romantique, s'efforcent de « re-romaniser » la langue moldo-valaque récemment unifiée sous le nom de *roumain*, en introduisant de nombreux néologismes formés sur le latin, l'italien et le français, rêvant de faire du roumain le « français de l'Est » (v. Kamusella 2015 : 41).

À la fin de la Première Guerre mondiale, la Bessarabie est « occupée / libérée » par la Roumanie, qui reçoit ce territoire au Traité de Saint-Germain en 1919, pour former, avec la Transylvanie et la Bucovine, la Grande Roumanie. La langue officielle du territoire bessarabien devient le roumain de Roumanie. Mais le clergé orthodoxe proteste contre l'introduction de l'écriture latine, puisque c'est le cyrillique qui avait jusqu'alors été utilisé dans l'Église (orthodoxe) en Bessarabie et les parents d'élèves ont de la réticence à passer du russe au roumain en alphabet latin (de Martonne 1919 : 524).

Le Royaume de Grande Roumanie (1919-1944) est une époque considérée par les cercles moldaves roumanophiles comme une espèce d'âge d'or de leur nationalité, alors que pour les Soviétiques il s'agit au contraire d'une occupation *étrangère* « bourgeoise » de la Bessarabie.

Pendant la période 1945-1989, la République socialiste soviétique de Moldavie (RSSM) est séparée de la Roumanie, pourtant également socialiste, par une frontière hermétique. Des barbelés sur la rive soviétique du Prut empêchent d'aller y pêcher du poisson (alors que côté roumain l'accès à la rivière est libre). Les contacts avec la Roumanie sont réduits au minimum, les livres roumains sont plus facilement accessibles à Moscou qu'à Kişinev/Chişinău.

Depuis les événements de 1812, la valse des dénominations donne le vertige. À partir de ce moment, le signifiant *Moldavie* renvoie au Tout ou à une des deux parties, en une ronde incessante mais rarement explicitée.

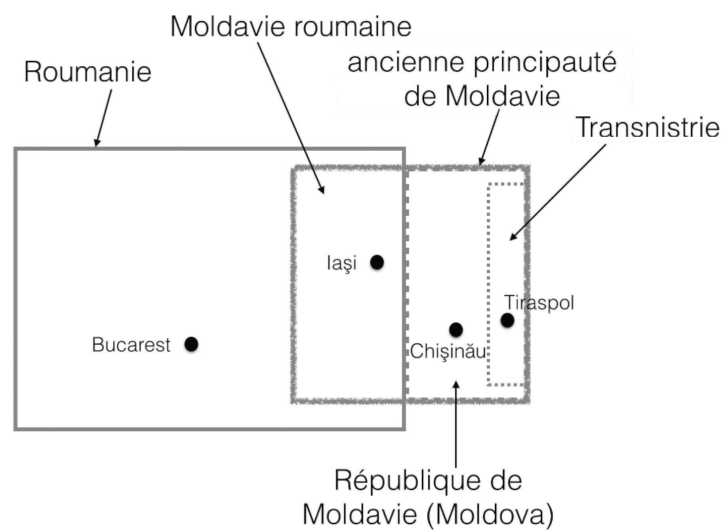
18. Au XIX^e siècle pour les Russes la Bessarabie (rive gauche du Prut) s'opposait à la Moldavie (rive droite).

L'adjectif géographique *moldave* se réfère à tout ce qui concerne le territoire historique de la Moldavie. Quant à l'ethnonyme « moldave », il peut désigner les habitants de la Moldavie historique (d'avant la partition de 1812), parfois seulement ceux de la République de Moldavie, parfois seulement les moldavophones de cette dernière.

L'ancienne Principauté de Moldavie est aujourd'hui partagée entre :

- la région de Moldavie en Roumanie à l'ouest du Prut,
- la République de Moldavie (nom officiel : Moldova) à l'est du Prut, successeur de la République socialiste soviétique moldave,
- et l'Ukraine, soit l'oblast de Tchernivtsi (ou Cernăuți en roumain), et la partie de l'oblast d'Odessa située à l'ouest du Nistru ou Dniestr (Bugeac).

Les deux derniers territoires ont été créés par Staline à la suite de l'annexion/ réannexion / réoccupation / récupération / libération de la Bessarabie soviétique de juin 1940, permise par le Pacte germano-soviétique de 1939.



3. Quelle langue *parlait-on* où et quand ?

Pendant longtemps, la langue *écrite* en Valachie et Moldavie fut le slavon d'Église (la religion dominante était l'orthodoxie, apportée par les Bulgares et non par les Grecs, et en relation étroite avec l'Église de Russie). Les premiers textes écrits en langue vernaculaire (1643) le sont en alphabet cyrillique. Cette langue vernaculaire est connue au XIX^e siècle en Occident sous le nom de moldo-valaque. L'adjectif *moldo-valaque* a longtemps eu en français le sens péjoratif de « pays éloigné et bizarre,

peut-être inexistant » (*Dictionnaire Larousse*, s.d.), et de langue incompréhensible, charabia¹⁹. Il s'agissait d'une langue à base latine mais comportant de nombreux éléments slaves. Selon les versions, le moldo-valaque était une langue unitaire (thèse roumaine) ou bien au contraire le moldave et le valaque étaient deux langues différentes (thèse soviétique). À partir de cette différence d'appréciation peuvent se mettre en place deux discours concurrents : le roumain de Roumanie est soit le résultat de la symbiose du moldave et du valaque, soit au contraire la normalisation du valaque au détriment du moldave.

En 1860 la langue officielle de Roumanie, sous le nom de roumain (*limba româna*) passe à l'alphabet latin. La « relatinisation » du vocabulaire entreprise par les lettrés roumains a pour but de retrouver la « nature véritable » de la langue roumaine. Là encore, deux positions s'affrontent dans cette construction identitaire : soit une aspiration à retrouver des racines authentiques mais oubliées, soit au contraire une déculturation de l'authentique langue moldave, privée de ses très nombreux apports slaves, donc non occidentaux.

En 1924 est créée sur le territoire ukrainien soviétique la République Autonome Soviétique Socialiste Moldave (RASSM), qui correspond à peu près à l'actuelle Transnistrie, sorte de tête de pont pour revendiquer l'appartenance de la Bessarabie à l'URSS. Ce territoire sur la rive gauche du Dniestr n'avait jamais fait partie de la Roumanie ni de la principauté de Moldavie, et était peuplé en majorité d'ukrainophones.

Le pacte germano-soviétique (1939) autorise l'URSS à occuper / annexer / libérer la Bessarabie en 1940. Quelques mois plus tard la Roumanie, alors alliée de l'Allemagne, réoccupe/relibère la Bessarabie, dont elle sera définitivement chassée en 1944 par les Soviétiques.

Dès 1924, dans cette RASSM nouvellement créée, à l'ordre du jour était la constitution d'une langue moldave aussi différente que possible du roumain. Partant du principe que la langue est un contenu, et que le roumain était une « langue bourgeoise », les premières décisions furent de constituer une « langue authentique du peuple » : le moldave. Ici apparaît toute l'ambiguïté du mot « peuple » [*narod*] : au sens socialiste, s'opposant à l'aristocratie et à la bourgeoisie, ou bien au sens romantique, s'opposant comme un tout aux autres peuples (donc ici au peuple roumain).

Dans une première période, de 1924 à 1926, les normes roumaines sont acceptées, puis, de 1926 à 1936, les cadres communistes bessarabiens exilés en RASSM prônent une politique de création d'une norme la plus éloignée possible du roumain.

19. La Syldavie explorée par Tintin a été inventée par Hergé à la fin des années 1930 comme rapprochement de la Transylvanie et de la Moldavie.

Dans sa préface à la grammaire moldave de Madan, publiée en RASSM en 1929, le Commissaire du peuple à l'instruction P. Chior (1902-1943) critique les premiers essais de normalisation du moldave en territoire soviétique (1925) :

En ce qui concerne les formes de développement de la langue, son orientation, son lexique et surtout son orthographe, régnait dans les établissements culturels centraux de la République une orientation « pseudo-moldave », c'est-à-dire roumaine. [...] À la base de cette orientation fautive (roumaine) se trouvait, chez certains, une acceptation mécanique, non critique, de la langue moldave traditionnelle, que nous ont laissée en héritage les nationalistes-roumanophiles de Bessarabie ou l'Église bessarabienne, qui s'appuyait dans sa propagande sur la langue « pan-roumaine ». Chez d'autres, c'était la peur des difficultés à développer et mettre en forme la « pauvre » langue moldave, alors qu'il existait une langue roumaine « riche, développée et déjà normée ». Ces deux orientations étaient bien sûr erronées de tous les points de vue, y compris politique. L'orientation roumaine dans la langue à cette époque se trouvait en contradiction totale avec la langue populaire vivante moldave, qui ne se coulait dans aucun cadre artificiel roumain. [...] Pour les larges masses moldaves, la langue et l'orthographe de 1925 étaient incompréhensibles, irrecevables, ce dont témoignent les nombreuses interventions des ouvriers, paysans et représentants de l'intelligentsia de base lors des congrès des Soviets, des correspondants à la campagne [*sel'kory*], des conférences d'enseignants, etc. Ce n'est qu'à l'automne 1926 que les organes dirigeants, y compris le Commissariat du peuple à l'instruction de la RASSM, prirent à bras-le-corps la question de la langue et de son développement, de son orientation, de son orthographe, etc. Les décisions du Plénum d'octobre du PC(b) d'Ukraine et du second Congrès des Soviets de RASSM ont apporté une clarté définitive dans les discussions enflammées autour de la langue moldave. Ces décisions ont clairement établi qu'il était nécessaire de développer et de normaliser [*oformlenija*] la langue moldave ; que la langue moldave était bien une langue à part, différente du roumain, qui, s'il lui est effectivement apparenté, n'en est pas moins, à la suite de nombreuses circonstances historiques, étranger et incompréhensible à notre Moldave. (Chior 1929 : III–V)

Mais cette orientation purement moldocentriste est vite contrecarrée au nom de la « lutte contre le nationalisme local et le chauvinisme de grande puissance », érigée en dogme au XVI^e Congrès du PC(b) en 1930. En 1932 en RASSM l'alphabet latin est introduit par décision du Comité exécutif de l'Ukraine et de la RASSM et des normes plus proches du roumain de Roumanie sont recommandées :

Jusqu'au début de 1932 la langue littéraire moldave avait été soumise à de nombreuses distorsions. Le groupe des « autochtonistes » [*samobytniki*], qui s'était fermement installé au Comité scientifique, tentait de mettre en œuvre la théorie de Skrypnyk sur « les deux langues et les deux

nationalités se trouvant d'un côté et de l'autre du Dniestr ». Ce groupe s'efforçait de construire une langue littéraire moldave exclusivement à partir du dialecte local, la transformant ainsi en une langue incompréhensible pour les Moldaves parlant d'autres dialectes. Un certain Madan, qui était à l'époque président de la section linguistique du Comité scientifique, avait inventé et fait passer dans la langue littéraire des mots incompréhensibles pour les masses laborieuses moldaves.

L'organisation moldave du Parti a combattu l'« autochtonisme » et le « madanisme » et a suivi une ligne claire de perfectionnement et d'amélioration de la langue littéraire pour la rendre compréhensible à tous les Moldaves, où qu'ils habitent et quel que soit leur dialecte. En même temps, une lutte se mène contre les tentatives de faire passer dans la littérature²⁰ moldave le lexique francisé de la classe dirigeante en Roumanie, totalement incompréhensible aux Moldaves, même en Roumanie. Mais cela ne veut nullement dire qu'il ne faut pas introduire dans la langue littéraire de la Moldavie soviétique les richesses de la langue littéraire des belles-lettres²¹ roumaines. La langue littéraire moldave, dans sa lutte sans merci contre le chauvinisme de grande puissance et le nationalisme local, en collusion avec le nationalisme ukrainien et les interventionnistes impérialistes, est en train de s'élever à un niveau supérieur. (Grande 1936 : 177)²²

À son tour, cette politique de retour à des normes panroumaines est renversée lors des purges de 1936-1937 avec l'arrivée au pouvoir de nouveaux cadres, autochtones de la rive gauche du Dniestr, descendants russifiés des Moldaves qui avaient fui la tutelle turque au XVIII^e siècle. L'alphabet cyrillique est réintroduit et se met en place une norme plus proche du russe, au nom de la lutte contre le nationalisme « bourgeois » et du rapprochement avec les masses prolétaires russes. La langue *littéraire* est ainsi une pâte malléable, soumise aux aléas politique du moment, mais toujours au nom de la « compréhension par le peuple », ce que les détracteurs du régime soviétique appellent « transforming their language into a Moldavian-Russian-Ukrainian jargon » (Bruchis 1982).

Au moment de la création de la RASSM en 1924, il n'existe pas encore de grammaire du moldave proprement dit. Conformément au principe romantico-stalinien qu'une nation est, entre autres, une langue, le *Politburo* du PC ukrainien lance une campagne de mise en place d'une *langue moldave*, manifestation intrinsèque d'une *nation moldave*. Il fallait manœuvrer subtilement dans cette confusion de la cause et de la conséquence, de l'être et du devoir-être, dans l'impasse formée par

20. « Littérature » ici ne désigne pas uniquement les belles-lettres, comme en français, mais l'ensemble de la production écrite : scientifique, technique, politique, etc. [NdT]

21. Ici en revanche il s'agit bien de « littérature » au sens français traditionnel (*xudožestvennaja literatura*). [NdT]

22. B. Grande (1891-1974) était un sémitologue marriste, spécialiste des questions d'alphabet.

l'oxymore description/prescription : une nation est une nation *parce qu'*elle possède une langue, mais pour faire être une nation *il faut* lui forger une langue. La langue moldave existe, mais en même temps elle est à construire.

Deux attitudes s'opposent : un discours naturaliste : la spécificité de la langue moldave doit être *constatée*, et un discours volontariste : cette spécificité doit être *construite*. Il faut donc à la fois *créer* une grammaire normative du moldave, sur la base des « parlars vivants » de la rive gauche du Dniestr, mais en même temps affirmer que la langue moldave *existe* depuis les premiers écrits de la Principauté de Moldavie au xvii^e siècle. Dans ce cas, la langue moldave est identique des deux côtés du Prut. Mais comment alors justifier la frontière avec la Moldavie roumaine ? y a-t-il un même peuple mais deux nations ?

Or le problème de l'instauration de la RASSM présentait une double contrainte : il fallait à *la fois* construire une identité nationale (anti-roumaine) et contrecarrer l'ethnonationalisme latent de cette construction, au nom de l'internationalisme prolétarien. L'extrême tension de la glottopolitique soviétique à l'époque stalinienne reposait sur cette intenable contradiction.

En 1925 l'orthographe cyrillique est officialisée et les innovations langagières se mettent en place. G. Bučușkanu, commissaire du peuple à l'instruction publique de la RASSM, publie une grammaire, mais avec l'orthographe (cyrillique) employée en Bessarabie avant la révolution de 1917 (bien qu'interdite d'usage depuis 1848) (v. Chior 1929 : III).

Le projet général révèle une inspiration qu'on appellerait de nos jours « populiste » : il s'agissait de *créer* une « langue littéraire » proche du peuple, en éliminant tous les emprunts et en forgeant des mots supposés être directement compris par le peuple. Ce rapport à la langue n'avait rien d'original, puisqu'il suivait entièrement la politique linguistique des nationalistes romantiques d'Europe centrale du début du xix^e siècle, tchèques en particulier²³. La grammaire de Madan (1929) affirme suivre les « principes marxistes-léninistes d'approche de la question linguistique ». Le produit de cette activité de fabrication de langue, appelé « jargon hybride moldo-russe artificiel » par ses contempteurs étrangers

23. Dans les années 1820-1830 les intellectuels tchèques lancent l'idée du « réveil national » (*národní obrození*) : tous germanophones, il souffrent que la vie publique et culturelle soit entre les mains des maîtres autrichiens. Mais le tchèque était à cette époque la langue des paysans et des domestiques. Ils inventent alors des néologismes entièrement sur base autochtone. Ainsi *Geographie* devient *zemlěpis*, traduction littérale du grec « terre-écriture ». Mais il reste à comprendre pourquoi ces innovations ont été reçues en terres tchèques avec enthousiasme, alors qu'en Moldavie elles n'ont suscité qu'incompréhension et répression. Notons qu'au début de la guerre de Yougoslavie, vers 1991, des nationalistes croates proposaient de remplacer *televizija* par *dalekovidnica*, traduction littérale du grec « loin-voir ». Mais ce qui était supposé être un mot authentique de la langue du peuple n'était, en fait, qu'un calque du mot allemand *Fernsehen*...

(Deletant 1990 : 195 ; Bruchis 1996 : 22), suivait les principes du linguiste moscovite M. Sergievskij qui en 1939 couvrait de louanges cette grammaire de Madan pour avoir débarrassé la langue moldave de ses éléments étrangers de façon à en faire la langue du *peuple* moldave et non plus celle des propriétaires fonciers (boyards) roumains. Ici la langue ne peut que refléter l'idéologie d'une classe sociale.

Par exemple, pour le mot *orthographe*, on choisit de traduire littéralement le mot grec, ce qui donna *dreapta scriere* 'écriture droite', puisque le mot emprunté *ortografia* figurait déjà en roumain. Ou bien *hydrogène* devint *generator de apă* 'générateur d'eau' pour se différencier du roumain *hydrogen*. Ces innombrables néologismes s'inscrivaient dans l'air du temps : à la même époque le populisme linguistique transformait en Allemagne *Telephon* en *Fernsprecher*, qui était supposé mieux correspondre à l'esprit de la « langue nationale ». Mais en RASSM la création par les intellectuels de la « langue du peuple », expression ambiguë ressortissant aussi bien de l'idéologie romantique que du socialisme, présentait deux inconvénients fondamentaux. D'une part, d'après de nombreux témoignages, la plupart des néologismes « populaires » étaient en réalité « savants » donc *incompréhensibles* pour ceux à qui ils étaient destinés. Mais pire encore, ils excluaient les mots internationaux du russe et de l'ukrainien. Or la glottopolitique en RASSM était en outre tiraillée entre deux tendances *politiques* contradictoires. D'une part, le projet (implicite) d'expansion du socialisme sur la totalité du territoire roumain nécessitait de renforcer les normes du roumain en graphie latine. De l'autre, il fallait s'opposer à toute velléité nationalitaire panroumaine des roumanophones de la rive gauche du Dniestr aussi bien que de Bessarabie « annexée / occupée / rattachée » par la Roumanie, donc en créant une langue aussi différente que possible du roumain (malgré les protestations de communistes roumains non staliniens).

Ces orientations géo- et donc glottopolitiques contradictoires se traduisirent par des changements brusques dans la gestion de la question de la langue en RASSM.

Ainsi, l'introduction de l'alphabet cyrillique en RASSM en 1924 (en contradiction avec la politique de latinisation des langues non russes dans les années 1920) représentait le premier acte visible de différenciation avec le roumain et de rapprochement avec le russe. Mais, après une période de franche hostilité, en 1933 l'URSS et la Roumanie, devant la commune menace allemande, reprennent des contacts diplomatiques. L'alphabet latin dans ses normes roumaines est réintroduit en RASSM, des néologismes roumains sont adoptés, ce qui revient à une reconnaissance tacite de l'identité du moldave et du roumain. Les linguistes qui avaient forgé la nouvelle langue moldave à base de provincialismes

et de néologismes sont accusés de nationalisme et destitués. En particulier la grammaire de Madan (1929) est accusée de créer des mots « artificiels » qui rendaient confuse et figée la langue moldave (Diaconescu 1942 : 218, cité par Deletant 1990 : 193). Cette étonnante orientation proroumaine ne dure que cinq ans, puisqu'en 1938 le cyrillique est de nouveau officialisé. Cette fois-ci, la grammaire de Madan est à nouveau critiquée, mais pour des raisons inverses : celles de « s'opposer à l'amitié et à la coopération entre le peuple moldave et les peuples russe et ukrainien » (*ibid.*) Les linguistes et grammairiens promoteurs de cette politique d'ouverture, accusés de « romanisation » de la langue moldave hostile au peuple, sont à leur tour destitués de leurs postes, emprisonnés et parfois fusillés. Les survivants sont chargés de débarrasser la langue moldave de ses « éléments étrangers », mots roumains empruntés au français, inintelligibles au peuple moldave, introduits par les ennemis du peuple, et doivent forger de nouveaux mots liés à la construction du socialisme à partir du russe et de l'ukrainien, langues des peuples frères ²⁴.

Le discours sur la langue en URSS à l'époque stalinienne est marqué d'une *double contrainte*, qui déstabilise toute tentative de gestion rationnelle de la question de la langue et met en danger toute initiative de la part des linguistes professionnels, appelés pourtant à appliquer la « politique nationale » du Parti ²⁵. Il fallait mettre en place une identité moldave (antiroumaine) sans la laisser trop s'affirmer comme antirusse.

Ainsi, les « puristes roumains » sont *en même temps* accusés de cosmopolitisme :

Dans les années 1920-1930, que ce soit en fonction des nouveautés utopiques ou des objectifs hostiles des nationalistes bourgeois voulant inventer une langue et une terminologie nouvelles, et créer une nouvelle orthographe sans aucun autre fondement que la tendance néfaste du prolektkult marriste, ou encore en fonction des objectifs cosmopolites, qui nous sont étrangers, des nationalistes bourgeois roumains voulant imposer à la langue moldave l'orthographe des langues de l'Europe occidentale dans un habit latin, on a pu observer de fréquents changements de systèmes orthographiques du moldave, sans aucune utilité pour personne. (Ceban 1951 : 17-18)

Dans les années 1920, les nationalistes bourgeois locaux tentèrent, en forgeant d'innombrables termes artificiels [*nadumannyx*], en déformant l'orthographe, en souillant la langue avec des mots peu employés, locaux ou archaïques, de créer la confusion dans la langue. Dans les années 1930

24. Préface du *Cuvintelnic ortografic moldovenesc* [Dictionnaire orthographique moldave], Tiraspol, 1939, cité par Bruchis 1982 : 61.

25. Par « politique nationale » il faut entendre ici la gestion des « nationalités » au sens ethnique, et non citoyen.

les nationalistes bourgeois, soutenant la politique des propriétaires terriens roumains, en introduisant sans nécessité l'alphabet latin, des mots et expressions de salon d'origine d'Europe occidentale, des mots et termes étrangers, en opposant l'orthographe à la prononciation du peuple tout entier, s'appliquèrent à encombrer la langue de mots incompréhensibles. Mais toutes ces entreprises marristes et proletkultistes ont été vaines, car le peuple ne les a pas soutenues. Toutes ces innovations ont encrassé la langue, mais comme elles n'étaient pas nombreuses, elles n'ont pas touché l'essentiel : la charpente grammaticale et le fonds lexical de base, qui sont restés immuables. (*ibid.* : 11-12)

Mais ces diatribes faisant appel au marxisme reposent, malgré les dénégations, sur une rhétorique naturaliste, dans laquelle la langue moldave est dotée de capacités de résistance :

L'enregistrement photographique naturaliste de l'orthographe du moldave par les nationalistes locaux, les « nouveautés » phoniques des nationalistes bourgeois roumains n'avaient fait qu'affecter superficiellement le lexique [*slovarnyj sostav*], qui ne constitue pas la base de la langue et qui « se trouve dans un état de transformation presque constante » (Stalin, 1950, p. 11). (Ceban 1951 : 18)

4. L'alphabet

Il faut s'arrêter ici sur la question de l'alphabet, ou, plus précisément, de la base graphique de la langue moldave.

La « thèse » adoptée par le Comité central du PC moldave, le Présidium du Soviet suprême et le Conseil des ministres de la République en novembre 1988 stipulait que « le moldave et le roumain sont des langues du même groupe roman ; [...] il existe une tradition nationale d'utiliser l'alphabet cyrillique, [...] lequel correspond parfaitement à la spécificité phonétique de la langue moldave », ce qui suscita l'indignation de la partie roumanophile de l'intelligentsia nationale, mais aussi de nombreux citoyens.

Dans les années 1988-1989, le Front populaire moldave et l'Union des écrivains demandent l'extension des fonctions sociales du roumain mais aussi le passage du cyrillique à l'alphabet latin, en tant que « mieux adapté à une langue romane » (Bruchis 1996 : 34)²⁶.

26. Loi relative au retour de la langue moldave à la graphie latine (*Lege cu privire la revenirea limbii moldovenești la grafia latină*) (n° 3462 du 31 août 1989) : « Le passage de la langue moldave, parler d'origine et de structure romanes, à l'alphabet usuel latin, est basé sur le caractère plus adéquat, reconnu par la science, de l'alphabet latin pour rendre la phonétique et la grammaire de ce parler ; il est conforme aux revendications des citoyens de la république et a pour but de contribuer à éliminer les déformations produites dans la langue par une série de causes objectives et subjectives, et à relever le niveau de culture linguistique du peuple moldave, ainsi que l'influence des sources scientifiques, éthiques, morales, culturelles, psychologiques, pédagogiques et sociales, dans le développement de la langue moldave. »

Le thème général est donc la « meilleure adaptation » d'un alphabet à une langue, mais là encore c'est une affirmation tonitruante et sans appel qui tient lieu d'argument.

Le linguiste A. Boršč, ex-chef du département de moldave à l'université de Chişinaŭ, peut ainsi écrire : (a) « les Moldaves ont utilisé l'alphabet cyrillique sans interruption jusqu'à aujourd'hui », (b) « l'alphabet cyrillique peut transcrire avec la plus haute précision possible toute la richesse de la langue moldave et la spécificité de son système phonétique » (in *Narodnoe obrazovanie* [L'éducation populaire], Chişinaŭ, 13.08.1988, cité par Bruchis 1996 : 36).

En août 1989, alors que le principe d'une distinction linguistique entre le moldave et le roumain commençait à être ouvertement critiqué, le premier secrétaire du PC moldave, S. Grossu, affirmait encore que les deux langues étaient totalement distinctes et que l'alphabet latin était « inapte à retranscrire la langue parlée ».

Au risque d'être politiquement incorrect, il me semble qu'on peut affirmer que le cyrillique rend parfaitement compte de la morphophonologie du roumain, le signe mou « Ъ » notant la mouillure finale des consonnes :

Иванович / Ivanovič est translittéré en Ivanovici (4 syllabes, et non 5 !),

луп / лупь {lup-ø}

{lup'-ø}

Alors que l'alphabet latin fait porter l'opposition entre singulier et pluriel des substantifs sur un graphème vocalique :

lup – lupi {lup-ø}

{lup-i}

En revanche, du point de vue étymologique, c'est l'alphabet latin qui garde la transparence de la composition morphématique, effacée en cyrillique. Ce problème de choix entre deux principes est classique pour la plupart des changements d'alphabet en Europe orientale.

5. Marr, Staline et la langue moldave

Le 20 juin 1950 a lieu l'événement fondamental de la linguistique soviétique : dans un grand article publié dans la *Pravda*, J. Staline anéantit ce qui avait été le dogme obligatoire des principes du marrisme²⁷. Les conséquences pour la langue moldave furent considérables. Pourtant les marristes comme les linguistes staliniens partageaient le même double

27. Bien des interrogations ont été suscitées quant à l'auteur réel de ce texte. Il est prouvé maintenant que c'est bien Joseph Staline qui l'a écrit. L'historien Ilizarov a travaillé dans les archives personnelles de Staline et a étudié les différents brouillons de ce texte, élaborés à la suite d'entretiens avec les linguistes V. Vinogradov et A. Čikobava (Ilizarov 2012).

postulat : (1) le moldave n'est pas du roumain ; (2) la langue a un contenu.

Tout comme la théologie cathare n'est connue pratiquement qu'à travers les procès-verbaux de l'Inquisition, la vision marriste de la langue moldave n'est souvent connue qu'à travers les innombrables « critiques », comptes rendus négatifs et haineux, qu'en ont fait ses adversaires ou nouveaux convertis après l'intervention de Staline. Ce qu'on peut reconstituer de l'apport marriste à la question de la langue moldave peut se résumer en gros à ces deux positions contradictoires :

- (1) Les similitudes entre les langues ne proviennent pas d'un ancêtre commun mais du « processus glottogonique unique », qui fait évoluer les langues par sauts brusques, dans un ordre de succession typologique identique et nécessaire pour toutes, en fonction des changements de la base socio-économique. La langue est donc une superstructure, et le moldave et le roumain n'ont donc pas d'ancêtre commun.
- (2) Les langues évoluent par hybridation due au contact, non par différenciation. Le moldave est donc soit une langue romano-slave, soit une langue entièrement slave.

La réfutation par Staline du second point suscite des difficultés spécifiques pour la langue moldave. En effet, un des objectifs de Staline est d'affirmer la suprématie de la langue russe dans ses contacts avec les autres langues :

Il serait absolument faux de croire que le croisement de deux langues, par exemple en produit une nouvelle, une troisième qui ne ressemble à aucune des langues croisées et se distingue qualitativement de chacune d'elles. En réalité, une des langues sort généralement victorieuse du croisement, conserve son système grammatical, son fonds lexical de base et continue d'évoluer suivant les lois internes de son développement, tandis que l'autre langue perd peu à peu sa qualité et dépérit graduellement. [...] Il en fut ainsi, par exemple, du russe avec lequel se sont croisées, au cours du développement historique, les langues d'autres peuples, et qui est toujours demeuré victorieux. (Staline 1950, trad. fr. dans Gadet *et al.*, 1979 : 215-216)

Mais, si le russe, dans ses contacts avec les autres langues, « est toujours demeuré victorieux », comment expliquer que c'est le moldave, pourtant si fortement « influencé par le russe », qui soit demeuré identique à lui-même et que le russe n'ait pas « dé péri » pour autant ? Staline n'avait sans doute pas prévu cette objection, mais le travail d'équilibriste des linguistes soviétiques écrivant sur la langue moldave va désormais consister à tenir deux positions antithétiques en même temps, tout en affirmant suivre à la lettre le texte de Staline, au nom de l'introduction du marxisme en linguistique. C'est là où intervient la différence supposée entre *hybridation* et *influence* (toujours valorisée

comme « fructueuse et enrichissante »)²⁸ : cette dernière ne remet pas en cause les « lois internes de développement ». Puisque la langue n'est pas une superstructure, son noyau se maintient inchangé au cours de son évolution. C'est ce qui permet d'affirmer pour le moldave « sa constance [*ustojčivost'*] et sa résistance à toutes les tentatives violentes d'assimilation » (Ceban 195 : 10), et de souligner que le contact étroit avec les langues slaves de l'Est s'inscrit parfaitement dans sa spécificité intrinsèque :

[Il faut] relever la spécificité, l'originalité et les lois internes d'évolution de la langue moldave, souligner ses particularités et son caractère propre, ainsi que l'union intime [*sočétanie*] des éléments romans et slaves qui s'y manifeste. Il faut supprimer tout ce qui est artificiellement emprunté, tout ce qui ne correspond pas aux lois internes de la langue moldave. (Ceban 1951 : 15)

La formule « *a* mais non-*a* » permet d'aller à contre-courant du dogme stalinien sans trop le faire remarquer : le moldave n'est pas une langue hybridisée avec le russe, *mais* présente une forte influence du russe :

La stabilité de la charpente grammaticale (morphologie) du moldave [...] n'exclut pas une influence extérieure, elle ne suppose pas son imperméabilité. Ainsi, par exemple, des traits d'origine slave ont pénétré dans le système roman du verbe moldave. (Vartician 1951 : 46)

Lorsqu'on parle de la stabilité de la charpente grammaticale du moldave et qu'on affirme que celle-ci est romane, nous voudrions souligner que cela ne sous-entend nullement que, cette charpente étant romane, le moldave ne peut se perfectionner et s'enrichir qu'à partir d'éléments linguistiques romans. Il ne peut, dans cette question, y avoir deux opinions. Il faut protéger comme la prune de nos yeux de toute influence ou apports étrangers la pureté cristalline de la langue de la nation socialiste moldave. La langue moldave peut et doit s'enrichir et se renforcer grâce à l'influence de la langue du peuple le plus avancé, et ce peuple est le grand peuple russe de l'époque soviétique. Les éléments linguistiques russes rendent les langues de l'Union soviétique, y compris celle du peuple moldave, plus fortes, plus expressives et plus riches. (*ibid.* : 51)

La double contrainte est constante dans le discours des linguistes soviétiques tentant d'appliquer les préceptes staliniens à la situation moldave, lesquels affirment à la fois que la langue est stable, mais qu'en même temps elle se modifie en permanence. Leurs incessantes citations du texte du « coryphée de la science » leur permettent ainsi de tenir des positions ambiguës, confortées par des principes si vagues qu'on peut les

28. « La langue russe a été pour le moldave, comme pour les autres langues de l'Union soviétique, une source vivifiante de création de nouveaux mots, nécessaires à la nouvelle société socialiste » (Mixač'i 1953 : 61).

distordre à volonté :

Lors des contacts, il n'apparaît pas de troisième langue. Il ne se produit pas une fusion, mais seulement un tassement [*osedanie*] de certains éléments, qui d'ailleurs ne touche pas les secteurs fondamentaux de la langue qui a vaincu. (Šišmarev 1952 : 84)

Mais :

« À la différence de la superstructure, qui n'est pas liée à la base directement mais par le biais de l'économie, enseigne J. Staline, la langue est directement liée à l'activité productrice de l'homme » (Staline, 1950, p. 24) [...]. C'est pourquoi la composante lexicale de la langue, en tant que la plus sensible, se trouve dans un état de changement continu. [...] « Le développement du commerce, qui nécessite une correspondance bien réglée, la naissance de l'imprimerie, le développement de la littérature, tout cela a provoqué de profonds changements dans l'évolution de la langue » (Staline, *ibid.*, p. 26) [...]. (Ceban 1951 : 9-10)

Cette dénégation naturaliste de l'hybridation des langues a des conséquences étonnantes sur le statut du moldave. En effet, la position marriste : « le moldave est une langue hybride romano-slave », voire « le moldave est devenu une langue slave » convenait fort bien au discours irrédentiste de la RASSM dans les années 1930.

De la même façon qu'en Transcarpatie et Galicie les habitants parlaient une langue slave de l'Est et devaient donc être « réintégrés » au territoire soviétique (même s'ils n'avaient jamais fait partie de la Russie), si le moldave est une langue hybride romano-slave ou carrément slave, la Bessarabie (ou la Moldavie toute entière, y compris la rive droite du Prut ?) devaient revenir à l'Union soviétique.

Or, une partie considérable du pathos anti-marriste des années 1950 porte précisément sur le refus de l'hybridation. Ce faisant, le russe, cette fois-ci, ne pouvait plus « être demeuré victorieux », puisque le moldave était, dans son fonds lexical de base et sa grammaire, resté entièrement roman. Il va falloir alors user de beaucoup de rhétorique pour « établir » que, s'il n'y a pas *hybridation* moldavo-russe, il y a une *influence* prépondérante du russe sur le moldave. La différence entre hybridation et influence est significative, elle s'intègre dans les tendances naturalistes et immanentistes de la linguistique stalinienne.

Ainsi, dans un article de la prestigieuse revue *Izvestija Akademii nauk*, le linguiste moldave D. Mixal'či (Mihalci) s'appuie sur une citation de Staline : « selon l'enseignement de J. Staline, la charpente grammaticale et le fonds lexical de base de chaque langue évoluent selon leurs lois internes » pour « établir » que « le moldave possède un fonds lexical de base et, par conséquent, ne peut pas être une langue hybride » (Mixal'či 1951 : 294). C'est ici qu'apparaît la divergence fondamentale avec les positions marristes :

I. D. Čeban affirmait que la langue moldave était une langue slave et que son processus d'hybridation était en constante continuation. Il doutait que le moldave soit d'origine romane, attribuant cette dernière opinion à des « sources bourgeoises ». (*ibid.* : 295)

On comprend la difficulté de l'argumentation pour les linguistes devant appliquer le raisonnement de Staline au couple moldave-russe : si « le russe est toujours demeuré victorieux » mais que le moldave n'est pas devenu une langue slave ni n'est en voie d'extinction, c'est donc que c'est bien celui-ci qui est « demeuré victorieux », et non le russe. D'où l'intérêt de remplacer *hybridation* par *influence* et de montrer que le moldave n'est pas une langue hybride, malgré les nombreux emprunts au russe (comme l'anglais n'est pas une langue hybride, parce que sa grammaire et son fonds lexical de base sont anglo-saxons (v. Staline 1950, trad. fr. dans Gadet *et al.* 1979 : 207).

La linguistique stalinienne est, dans ses grandes lignes, un retour aux positions classiques des néo-grammairiens. Pourtant, dans le cas du moldave, elle s'en détourne sur un point : s'il n'y a pas convergence de langues différentes par hybridation (position marriste), il n'y a pas non plus, ici, de divergence à partir d'un ancêtre commun.

La position roumaine est unitariste : la langue de la Principauté de Valachie et celle de la Principauté de Moldavie étaient deux variantes à peine distinctes d'une seule et même langue, appelée moldo-valaque puis roumaine au moment de la réunion des deux principautés en un État roumain, constituée d'une symbiose de ces deux variantes. La position soviétique est en revanche séparatiste : *ce qui est a toujours été*, depuis l'origine le moldave est différent du roumain (en contradiction avec la tâche d'édification d'une langue littéraire moldave). Notons que les adversaires partagent un même présupposé romantico-positiviste : les objets de connaissance *préexistent* à l'acte d'investigation, la procédure discursive va donc consister non pas à vérifier une hypothèse, mais à marteler des affirmations ontologiques de type « x est bien y, et non pas z ». Comme dans les deux cas l'histoire d'une langue est nécessairement celle du peuple qui la parle, la controverse va reposer sur l'affirmation d'existence d'un certain peuple. Ainsi, la position soviétique est que le peuple moldave de la RM est *le même* que celui de la Principauté de Moldavie du ^{xiv}^e siècle. L'appartenance ethnique des Moldaves de Roumanie devient alors le grand non-dit parce qu'indicible du discours stalinien : sont-ils *le même peuple* que les Moldaves de Bessarabie et parlent-ils *la même langue* ? D'où les disputes sur les écrivains moldaves d'avant 1812, revendiqués à la fois par les intellectuels roumains et moldaves de RM comme « les nôtres », ce qui, du côté moldave, signifie « pas les leurs ».

Le texte de Staline permet une solution fixiste, voire essentialiste, en tout cas non évolutionniste au problème de « l'essence de la spécificité du moldave » : d'une part, il y a *continuité essentielle* du moldave à travers l'histoire, de l'autre le roumain et le moldave sont différents depuis le début de leur existence, ils ne sont pas le produit d'une divergence à partir d'un ancêtre commun, d'où les nombreuses recherches sur l'*ethnogenèse* du peuple moldave, qu'on ne traitera pas ici. Le roumain serait ainsi le résultat de l'évolution du valaque, influencé par le bulgare, alors que le moldave « littéraire » de Bessarabie serait le descendant du moldave écrit et parlé de la Principauté de Moldavie, influencé par les langues slaves orientales (l'ukrainien et le russe) (v. Mixal'či 1953). Ainsi, la langue moldo-valaque n'a jamais existé, ce qui permet de faire tenir la contradiction précédemment signalée : si la langue moldave est le produit de plusieurs époques tout en restant « stable », c'est parce que la séparation est initiale²⁹. Mais les difficultés ne s'amoindrissent pas pour autant, puisque le problème du statut de la langue parlée en Moldavie roumaine reste entier. Si les Moldaves de Roumanie parlent une langue moldave (alors que leur « langue littéraire » est le roumain, c'est-à-dire du valaque), il faut établir que les Moldaves constituent *un seul peuple mais deux nations différentes*. Et c'est ici qu'entre en jeu la notion de « contenu de la langue » : le moldave de Bessarabie est une langue littéraire (à la différence de celui de la Moldavie roumaine, qui n'est qu'un parler non normé), mais en plus, il possède le *contenu* d'une nation socialiste, selon le principe stalinien des « langues (soviétiques), nationales par la forme et socialistes par le contenu », proclamé lors du XVI^e congrès du Parti en 1930 :

Dans le domaine de la langue et de la littérature, nos tâches urgentes sont d'améliorer l'orthographe et la grammaire, d'enrichir la langue littéraire, de la débarrasser de toutes sortes de strates et d'influences bourgeoises qui lui sont étrangères, de développer la dialectologie et l'histoire de la langue et de la littérature moldave. (Rapport du secrétaire du Comité central du PC(b) de Moldavie Koval, 7 février 1949, cité par Mixal'či 1953 : 59)

Cette obsession de la spécificité, de l'originalité intrinsèque [*samo-bytnost'*] d'une nation prouvée par sa langue évoque nécessairement les

29. Voir cette déclaration de Sergievskij, linguiste non marriste, dès 1948 : « La langue moldave, en tant que langue littéraire, nous est connue par ses documents écrits au moins depuis le xvi^e siècle, et déjà bien avant cette époque elle était la langue vivante parlée de la population de la principauté indépendante de Moldavie, telle est la position qu'elle occupe aujourd'hui dans la RSSM. Elle possède sa propre histoire, malgré sa grande proximité avec la langue de l'ancienne principauté de Valachie, qui est devenue après la formation de la Roumanie, le fondement de la littérature et de la langue nationale de cette dernière. Elle peut et doit être étudiée dans son développement historique, comme toute autre langue de la famille des langues romanes » (Sergievskij 1948 : 35).

théories néo-humboldtiennes si courantes dans les années 1930 en Allemagne, tendant à réfuter l'universalisme des Lumières et les idées de la Révolution française :

... [non pas], comme dans la France du XVIII^e siècle, de spéculations sur la capacité d'une langue à exprimer la pensée, puisqu'à chaque langue correspond une pensée spécifique, et non une capacité de pensée universelle. (Mixal'či 1953 : 61)

Ce sont bien les théories romantico-positivistes du XIX^e siècle européen qui fondent la logique géopolitique du marxisme soviétique stalinien : le territoire d'un peuple, donc d'une nation légitime, donc d'un État est là où sa langue est parlée.

... ce qui, naturellement, a trouvé un reflet logique dans les décisions historiques du Parti et dans les actes officiels du gouvernement soviétique, à la suite desquels les terres du peuple moldave ont été rassemblées dans l'État unique de la nation socialiste moldave. (Vartician 1951 : 41)

Le problème se posait alors de savoir si les Moldaves de Roumanie parlaient la *même* langue que ceux de la RSSM. Il était, bien sûr, délicat, du côté soviétique, d'exprimer des revendications irrédentistes sur une partie du territoire d'un État-frère. Il fallut donc affirmer à la fois que la langue moldave était dès le début différente de la langue roumaine (elle-même normalisation du valaque) et que le moldave de Moldavie était la langue littéraire d'une *nation*, ce que n'était pas le parler moldave roumain, resté à l'état de dialecte non normalisé, « broyé [*peremalyvanie*] par la langue littéraire nationale roumaine » (Boršč 1951 : 131), tout en ayant été autrefois la langue littéraire d'un État indépendant jusqu'en 1859, à la littérature classique « plus riche que la littérature valaque » (Vartician 1951 : 41).

La linguistique stalinienne, romantico-positiviste au nom du marxisme-léninisme, est à la fois naturaliste et dirigiste. D'un côté, une langue a des lois internes, de l'autre il faut les perfectionner. D'un côté il faut apprendre auprès du peuple, de l'autre il faut éduquer le peuple. La notion-clé, pure dénégarion de l'« intervention consciente dans la langue », est que le processus est « organique » et non « mécanique », c'est-à-dire artificiel.

[Les différences] sont en nombre suffisant pour se convaincre que les deux langues, le roumain et le moldave, évoluent selon leurs propres lois internes de développement, qui déterminent la spécificité et l'individualité nationales de chacune des deux langues. Mettre ces lois en évidence, telle est la tâche fondamentale de la science linguistique soviétique moldave et de ses chercheurs. (Vartician 1951 : 45)

[Il faut s'appuyer sur], premièrement, l'autorité du peuple lui-même, avec son usage spontané, sans artifice [*bezyskusstvennyj*], deuxièmement, celle des écrivains représentants de la vie spirituelle et mentale du peuple. (Ceban 1951 : 34)

6. Le cas Jakobson

Il serait erroné de confiner les discussions sur la langue dans l'Europe orientale de l'entre-deux-guerres à un territoire clos sur lui-même, en dehors du monde extérieur. La linguistique soviétique participait pleinement aux grands courants de pensée de son époque, malgré ses dénégations.

On peut être un grand linguiste, universellement reconnu comme tel, et pris dans l'idéologie dominante de son temps. Jakobson, employé de la mission diplomatique soviétique à Prague jusqu'en 1929, personnage complexe, ne faisait pas mystère de ses sympathies pour l'idée impériale de l'Union soviétique, qu'il cherchait à fonder « en nature », par des raisonnements scientifiques³⁰.

Aux alentours de 1929-1931 Jakobson est à la recherche de la frontière idéale qui sépare l'« Eurasie » de l'Europe. Ce faisant, il s'inscrit parfaitement dans la grande obsession des intellectuels russes depuis l'époque de Pierre le Grand, inquiétude identitaire fondamentale, qui consiste à chercher à être soi-même tout en imitant l'Autre.

Pour Jakobson-phonologue, c'est le trait distinctif, phonologique, de la mouillure des consonnes, associé à l'absence de polytonie, qui caractérise l'Eurasie en tant que territoire formé par une « union de langues »³¹. Il lui faut donc à tout prix prouver cette thèse. À cette époque, Jakobson-émigré ne peut plus être un homme de terrain, il travaille de seconde main avec des atlas et des descriptions de voyageurs. Pour la région-« frontière » qui nous occupe, il utilise deux sources de renseignements :

- G. Weigand, *Linguistischer Atlas des Dacorumanischen Sprachgebietes*, Leipzig, 1909 ;
- M.V. Sergievskij, „Materialy dlja izučenija živyx moldavskix govorov na territorii SSSR“ [Matériaux pour l'étude des parlars vivants moldaves sur le territoire soviétique], *Učenyje zapiski Instituta jazyka i literatury*, I, Moskva, 1927, p. 73-97.

Le credo phonologique de Jakobson est clair, il l'expose à plusieurs reprises au tournant des années 1920-1930, aussi bien en français, dans la revue parisienne *Le Monde slave* :

30. Dans „Slavische Sprachfragen in der Sovjetunion“, *Slavische Rundschau*, n° 1, 1934, p. 324-343, il s'insurge avec véhémence contre le « chauvinisme local » et le « séparatisme culturel » des linguistes ukrainiens et biélorusses (p. 334) et approuve entièrement la politique linguistique soviétique consistant à « rapprocher » ces deux langues du russe : « Un certain nombre d'artifices orthographiques absurdes ont été éliminés, dont le seul but était la création d'une aliénation [*Entfremdung*] artificielle entre l'écriture biélorusse et russe » (p. 336).

31. Voir Sériot 1997a, 1997c, 1999¹, 2012².

Dans les langues romanes, aucune ne présente le phénomène de mouillure, sauf le moldave, c'est-à-dire le représentant oriental du groupe roumain. (Jakobson 1931b : 373)

qu'en russe, dans les brochures eurasistes :

L'opposition des consonnes par la mouillure et la dureté est profondément étrangère aux langues romanes de l'ouest. [...] Seul le groupe roumain, isolat linguistique oriental extrême du monde roman, connaît la corrélation de mouillure des consonnes. La partie orientale de cet isolat est occupée par la langue moldave. Les Carpates constituent la frontière occidentale de la langue moldave, la République soviétique de Moldavie sa frontière orientale (v. Weigand, 1909, p. 10 et carte 65). Un travail de grande ampleur (Sergievskij, 1927) est consacré aux parlers de la République de Moldavie. La langue moldave a pour caractéristique la coïncidence des traits suivants : (1) s' et z' mous dans toutes les positions, (2) occlusives médianes, combinaisons de p, b + i non syllabique (Weygand, p. 12). Dans certains parlers décrits par Sergievskij (région de Rybniza), vraisemblablement, t et d mouillés se sont confondus avec ces occlusives. L'auteur écrit qu'« elles se confondent presque, du point de vue acoustique », et que « dans une prononciation individuelle, elles peuvent, effectivement, se confondre » (p. 87). Il est à remarquer que les paysans ne différencient pas ces consonnes à l'écrit, en dépit de l'orthographe courante, et écrivent, par exemple, май дини ар арди, alors que le principe étymologique ferait écrire бине ар арде, et que Sergievskij propose comme transcription conventionnelle *g'in'i ar ard'i* (p. 96). Dans ces mêmes parlers, s', z' se réalisent comme des apicales palatalisées. Si l'on en juge par les exemples que donne Sergievskij, on peut trouver en finale: s', t, r' (*ais'* = roum. *aici*, *zern'* = roum. *viermi*, *or'* = roum. *ori*). Aussi bien ces consonnes que z', d' peuvent se combiner avec les phonèmes a, o, e, i, mais les labiales molles seulement avec e, i. (Jakobson 1931a, [1971 : 168])

Jakobson assène alors une affirmation aux conséquences pour lui fondamentales :

*La corrélation de mouillure, propre aux parlers moldaves et à la langue littéraire moldave, est inconnue en roumain littéraire*³². Dans quelle région du groupe roumain passe la frontière de la corrélation de mouillure, à cette question doivent répondre les spécialistes de roumanistique qui peuvent, à partir des indications dialectologiques les plus diverses, calculer la systématisme phonologique des parlers roumains. Mais d'ores et déjà on peut dire que, en ce qui concerne la corrélation phonologique de mouillure, le groupe roumain constitue un parallélisme à la succession spatiale des dialectes bulgares : d'Est en Ouest cette corrélation commence par décroître, puis finit par disparaître tout à fait. [*ibid.*]

32. Souligné par moi, P.S.

Ces affirmations de Jakobson appellent un certain nombre de commentaires, qui concernent l'histoire et l'épistémologie de la linguistique, en particulier dans le domaine de la phonologie.

Remarquons d'abord que Jakobson ne s'interroge jamais sur le fait de savoir s'il a affaire à une langue « littéraire », normalisée, standardisée, ou bien à un dia-système dialectal. Il passe de l'un à l'autre et collecte des données qui ressortissent de deux ordres différents : le continuum phonétique et le discontinu phonologique, alors que cette distinction est très précisément la base de son argumentation. Ensuite, il s'agit d'une pensée très différente de celle de Saussure : on ne trouve pas ici d'opposition entre la langue comme objet construit par le linguiste et la langue comme objet empirique, préexistant à l'investigation (au sens d'« idiome »). D'autre part, il ne présente pas une seule opposition de paires minimales qui différencierait le moldave et le roumain.

Le grand Jakobson, emporté par ses sympathies politiques prosoviétiques, en arrive à confondre la phonologie et la phonétique... La plupart de ses affirmations concernent en effet la phonétique et non la phonologie :

Le système moldave des voyelles est très semblable à celui du russe littéraire. (Jakobson 1931 [1971 : 168])

Vingt ans plus tard, les linguistes staliniens lui emboîtent le pas, en parlant de

deux domaines linguistiques autonomes, clairement différenciés : le moldave et le valaque, présentant chacun des particularités phonético-morphologiques et lexico-sémantiques bien distinctes, telles que la palatalisation des labiodentales devant voyelles antérieures en moldave³³. (Vartičan 1951 : 42)

La discussion sur la palatalisation semble toutefois ne pas faire l'unanimité à cette époque, puisque, là encore, c'est le continuum linguistique des deux côtés de la frontière du Prut qui pose problème : Mixal'či reproche à Ceban d'opposer la palatalisation des consonnes en moldave aux normes de prononciation du roumain, « oubliant par là même que cette prononciation est identique dans une grande partie de l'actuelle République populaire de Roumanie : la Moldavie de l'autre côté du Prut » (Mixal'či 1953 : 59).

Jakobson est pris ici dans un inextricable tissu de contradictions, explicables par la nouveauté de la science phonologique en train de naître, mais sans doute surtout par l'enjeu idéologique et politique extrême, partagé par les intellectuels émigrés du mouvement eurasiste : fonder sur un savoir scientifique une représentation étatique, justifier

33. Vartičan a travaillé avec un atlas dialectal publié en Roumanie en 1942, il s'agit bien de traits dialectaux communs au moldave de Bessarabie et à celui de la rive droite du Prut.

une frontière politique sur des données naturalistes. C'est en ce sens que la nouveauté scientifique antipositiviste revendiquée par Jakobson et Troubetzkoy se trouve dans une tension tragique avec des modes de pensée naturaliste, hérités du XIX^e siècle, d'une époque positiviste et scientifique où l'on pensait que les langues et les peuples étaient des objets naturels, comme les plantes, le cours des rivières ou les chaînes de montagne.

Mais à tant vouloir prouver, Jakobson et Troubetzkoy se sont trouvés entraînés dans un écheveau de contradictions dont ils ne pouvaient plus sortir. À force de vouloir faire coïncider les frontières linguistiques et étatiques, ils ont créé des êtres bizarres, qui n'avaient plus d'existence que dans leur imagination, séparant et regroupant des collectivités par la langue, par l'alphabet, par la religion, faisant fi des solidarités historiques et politiques. Ils ont voulu traiter comme des objets naturels des communautés humaines, donc sociales. Leur quête des frontières naturelles n'a fait qu'embrouiller une situation déjà complexe, en oubliant qu'il s'agissait d'humains et non pas de choses.

Conclusion

Du point de vue ontologique, la question « De quoi la langue moldave est-elle le nom ? » est privée de sens tant qu'on n'a pas précisé comment est construit le référent du nom « langue » en tant qu'objet de connaissance. Langue maternelle, langue ethnique (*rodnoj jazyk*), langue officielle, langue littéraire, langue des écrivains, langue d'État, langue parlée, langue du peuple, sont des constructions discursives qui méritent une définition précise avant d'être utilisées. Or, dans le cas qui nous occupe, la « langue moldave » est bien une entité à géométrie variable, dont la plasticité permet les lignes argumentatives les plus diverses et contradictoires, reposant sur trois principes distincts :

- (1) Il existe des peuples, et chaque peuple est « porteur » (*nositel'*³⁴) d'une langue particulière (et c'est bien parce qu'il est porteur d'une langue particulière qu'il est précisément un peuple ;
- (2) pour construire la langue littéraire, les intellectuels (écrivains, poètes, grammairiens) doivent s'appuyer sur la langue du peuple ;
- (3) pour construire la langue littéraire, les intellectuels (écrivains, poètes, grammairiens) doivent inciter le peuple à parler une langue correcte.

Le premier principe est positiviste, le deuxième est romantique, le troisième pourrait être appelé dirigiste. Cette coexistence des trois principes dans les discussions sur la langue en Europe orientale a tous les aspects d'un cercle infernal où la cause et la conséquence prennent en

34. Le mot russe *nositel'* est le calque de l'allemand *Träger*.

permanence la place l'une de l'autre.

Il est par conséquent impossible de répondre à la question posée dans le titre de ce travail : son énoncé la place en dehors de toute valeur de vérité. Voilà bien l'intérêt de ce discours fou : nul ne peut dire à partir de quel *seuil* (combien de mots) deux langues doivent être déclarées *différentes*. Comment faire la différence entre le même et l'autre ?

En revanche, le fonctionnement de ce *discours sur la langue* met en évidence des problèmes épistémologiques qui concernent directement la linguistique : si les langues ne sont pas des entités dénombrables, comment rendre compte de cet objet glissant, qui échappe en permanence à l'appréhension ? Seules les langues normées, « grammatisées » (selon le terme de S. Auroux) sont susceptibles d'être décrites comme des ensembles clos.

La langue moldave, qui « existe » bel et bien dans la tête de ceux qui l'appellent ainsi, est un principe d'affirmation identitaire, moins un instrument de communication qu'un instrument de communion, en même temps que de non-communication, visant à n'être pas compris de celui dont on veut se différencier à tout prix pour être soi-même.

La Moldavie n'est ainsi pas une *singularité*, mais un cas extrême d'une situation courante en Europe orientale, cette « autre Europe » où la question de la langue, faisant appel à la science, est l'un des aspects, et non des moindres, d'une politique d'hégémonie et d'insolubles querelles territoriales héritées d'un mode de pensée remontant au XIX^e siècle.

Travaux cités

- ALÉN GARABATO Carmen (dir.), 2013, *La Gestion des minorités linguistiques dans l'Europe du XXI^e siècle*, Limoges, Lambert-Lucas.
- BABEL Anthony, 1932, *La Bessarabie*, Paris et Genève, Félix Alcan.
- BEAUMONT Frédéric, 2005, « La frontière roumano-ukrainienne et le poids réel de la question des minorités », *Cybergéo*. (en ligne)
- BELLET Marc de, 1997, « La Moldova : un nouvel État face à ses minorités et à ses voisins », dans M. Aligisakis *et alii* (dir.), *Nationalismes en Europe centrale et orientale : conflits ou nouvelles cohabitations ?*, Genève, Institut européen, Georg édit., p. 87-117.
- BERNAZ Oleg, 2016, *Identité nationale et politique de la langue. Une analyse foucauldienne du cas moldave*, Berne, Peter Lang.
- BERNŠTEJN Samuil, 1950, *Grammatika rumynskogo jazyka. Predislovie k russkomu izdaniju* [Grammaire du roumain. Préface à l'édition russe], Moskva, Izdatel'stvo inostranoj literatury.
- BOCHMANN Klaus, 2013, « Quand les minorités mettent en question la stabilité de l'État. Le cas de la république de Moldavie », dans Carmen Alén Garabato, *La Gestion des minorités linguistiques dans l'Europe du XXI^e siècle*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 25-33.
- BOGDAN I., 1905, *Istoriografia română și problemele ei actuale* [L'historiographie

- roumaine et ses problèmes actuels], București, Acad. Rom., Discurs, XXVII.
- BRUCHIS Michael, 1982, *One Step Back, Two Steps Forward: On the Language Policy of the Communist Party of the Soviet Union in the National Republics*, Boulder (CO), East European Monographs.
- BRUCHIS Michael, 1996, *The Republic of Moldavia. From the Collapse of the Soviet Empire to the Restoration of the Russian Empire*, New York, Columbia Univ. Press.
- BUDAGOV Ruben, 1953, «Moldavskij jazyk sredi romanskix jazykov (K postanovke voprosa)» [La langue moldave parmi les langues romanes (Position du problème)], dans Vladimir Šišmarev, V.P. Suxotin, D.E. Mixal'či (dir.), *Voprosy moldavskogo jazykoznanija* [Questions de linguistique moldave], Moskva, Akademija nauk SSSR, p. 121-134. (en ligne)
- BUDAGOV Ruben, 1976, «Blizkorodstvennye jazyki i nekotorye osobennosti ix izučenija» [Les langues étroitement apparentées et quelques particularités de leur étude], dans *Tipologija srodstv i različij blizkorodstvennyx jazykov* [Typologie des similitudes et différences entre langues étroitement apparentées], Kišinev, Știinca, p. 3-8.
- CARATINI Roger, 1992, *Dictionnaire des nationalités et des minorités de l'ex-URSS*, Paris, Larousse.
- CAZACU Matei et TRIFON Nicolas, 2010, *La République de Moldavie*, Paris, Editions Non Lieu.
- CEBAN I., 1951, «Nasuščnye voprosy moldavskogo jazyka v svete trudov I.V. Stalina» [Questions essentielles sur la langue moldave à la lumière des travaux de J. Staline], in *Voprosy moldavskogo jazyka v svete trudov I.V. Stalina*, Kišinev, Șkoala sovetikë, p. 5-35. (en ligne)
- CINCLEI Grigore, 1996, « Les notions de langue et nation roumaines à l'Est du Prout », dans Patrick Sériot (dir.), *Cahiers de l'ILSL* (Lausanne), n° 8, *Langue et nation en Europe centrale et orientale du XVIII^e siècle à nos jours*, p. 75-92.
- CHIOR (K'or) P., 1929, préface à L. Madan, *Gramatika limbij moldoveneșt'* [Grammaire de la langue moldave], Tirașpolja (Tiraspol'), ECM, p. III-X.
- ÇOȘERIU Eugen, 2002, « Identitatea limbii și poporului român » [L'identité de la langue et du peuple roumains], *Limba română*, n° 10, p. 2-3.
- DAMIAN Angela, 2017, « Qui sommes-nous ? De l'identité collective à la construction nationale », dans Catherine Durandin et Irina Gridan, *Moldavie : repères et perspectives*, Paris, L'Harmattan. (en ligne)
- DIACONESCU E., 1942, *Românii din Răsărit* [Les Roumains orientaux], Iași, Transnistria (sans indication d'éditeur).
- DRESSLER Wanda (dir.), 1999, *Le Second Printemps des nations*, Bruxelles, Bruylant.
- DRWESKI Bruno, 2006, « L'espace Baltique – Mer noire », *Strates*, n° 12, p. 157-176.
- DURANDIN Catherine et GRIDAN Irina, 2017, *Moldavie : repères et perspectives*, Paris, L'Harmattan. (en ligne)
- DYER Donald L., 1996, "The Making of the Moldavian Language", *Studies in Moldovan: The History, Culture, Language and Contemporary Politics of the People of Moldova*, Boulder (CO), East European Monographs, p. 89-108.

- DYER Donald L., 1999, "Some Influences of Russian on the Romanian of Moldova During the Soviet Period", *Slavic and East European Journal*, vol. 43, n° 1, p. 85-98.
- FREGE Gottlob, 1892, „Über Sinn und Bedeutung“, *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, n° 100, p. 25-50.
- GADET Françoise, GAYMAN Jean-Marc, MIGNOT Yvan, ROUDINESCO Elisabeth, 1979, *Les Maîtres de la langue*, Paris, Maspero.
- GADET Françoise et SÉRIOT Patrick (dir.), *Cahiers de l'ILSL*, n° 9, *Jakobson entre l'Est et l'Ouest, 1915-1939*.
- GLYN LEWIS E., 1972, *Multilingualism in the Soviet Union*, The Hague, Mouton.
- GRANDE Bension, 1936, «Jazykovoje stroitel'stvo moldavskoj ASSR» [L'édification linguistique de la République autonome socialiste soviétique de Moldavie], *Revolucija i pis'mennost'*, n° 2, Moskva, p. 177-179. (en ligne)
- GRENOBLE Lenore, 2003, *Language Policy in the Soviet Union*, Dordecht, Kluwer.
- ILIZAROV Boris, 2012, *Početnyj akademik Stalin i akademik Marr* [L'académicien honoraire Staline et l'académicien Marr], Moskva, Veče.
- JAKOBSON Roman, 1931a, *K xarakteristike evrazijskogo jazykovogo sojuza* [Sur l'union eurasiennne de langues], Pariž (Paris), Izdatel'stvo evrazijscev.
- JAKOBSON Roman, 1931b, « Les unions phonologiques de langues », *Le Monde slave*, n° 1, p. 371-378.
- JAKOBSON Roman, 1934, „Slavische Sprachfragen in der Sovjetunion“, *Slavische Rundschau*, n°1, S. 324-343. (en ligne)
- JAKOBSON Roman, 1938, « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues », *Actes du IV^e congrès international de linguistes* (Copenhague, 1936), cité d'après *Selected Writings, I*, The Hague, Mouton, 1971, p. 234-246.
- JAKOBSON Roman, 1971, *Selected Writings, I*, The Hague, Mouton.
- KAMUSELLA Tomasz, 2015, *Creating Languages in Central Europe during the Last Millenium*, New York, Palgrave Macmillan.
- KAZAZIS Kostas, 1982, "How Non-Rumanian Is 'Moldavian?'" *Papers from the Second Conference on the Non-Slavic Languages of the USSR. Folia Slavica* vol. 5, n° 1-3, Columbus (OH), Slavica, p. 224-229.
- KING Charles, 1994, "Moldovan Identity and the Politics of Pan-Romanianism", *Slavic Review*, vol. 53, n° 2, p. 345-368.
- KING Charles, 1995, *La Construction de la nation moldave*, Oxford, Oxford University Press.
- KING Charles, 1997, « Politique panroumaine et identité moldove », *Balkanologie*, Vol. I, n° 1. (en ligne)
- KING Charles, 1999, "The Ambivalence of Authenticity, or How the Moldovan Language Was Made", *Slavic Review*, vol. 58, n° 1, p. 117-142.
- KLEß Arnold, 1955, „Rumänisch und moldauisch“, *Osteuropa*, t. V, fasc. 4, p. 281-284.
- LISICKIJ V., 1954, «Nasuščnye voprosy istoričeskoj fonetiki moldavskogo jazyka» [Questions essentielles de phonétique historique du moldave], *Voprosy jazykoznanija*, n° 1, p. 84-96.

- LAZAREV A., 1974, *Moldavskaja sovetskaja gosudarstvennost' i bessarabskij vopros* [Le statut étatique de la Moldavie soviétique et la question bessarabienne], Kišinev (Chişinău).
- LENȚA Anatol, 2004, « L'invention de la langue moldave à l'époque soviétique », dans Patrick Sériot et Andrée Tabouret-Keller (dir.), *Cahiers de l'ILSL*, n° 17, *Le discours sur la langue sous les pouvoirs autoritaires*, p. 115-134.
- LE PAGE R.P., 1964, *The National Language Question*, Oxford, Oxford University Press.
- MADAN L., 1929, *Gramatika limbij moldovenešt'* [Grammaire de la langue moldave], Tiraşpolja (Tiraspol'), ECM. (en ligne : Préface)
- MARR Nikolaj, 1926, « Iz pereživaniy doistoričeskogo naselenija Evropy, plemennyx ili klassovyx, v ruskoj reči i toponimike » [Les traces de la population préhistorique de l'Europe (tribus ou classes) dans la langue et la toponymie russes], Čeboksary, Čuvaškij gosizdat, repris dans Marr, *Izbrannye raboty*, t. V, Moskva-Leningrad, Gosudarstvennoe social'no-ekonomičeskoe izdatel'stvo, 1935, p. 310-322.
- MARR Nikolaj, 1935, *Izbrannye raboty* [Œuvres choisies], t. V, *Etno- i glottogonija Vostočnoj Evropy* [Ethno- et glottogonie de l'Europe orientale], Moskva-Leningrad, Gosudarstvennoe social'no-ekonomičeskoe izdatel'stvo.
- MARTONNE Emmanuel de, 1919, « Choses vues en Bessarabie », *La Revue de Paris*, t. V, sept.-oct., p. 499-534. (en ligne)
- MULLEN James, 1989, "Is There a Moldavian Language?", *Irish Slavonic Studies*, n° 10, p. 47-62.
- NEGURA Petru, 2003, « L'Union des Écrivains moldaves à l'époque jdanovienne : de la répression à la violence symbolique », *Sociétés & Représentations*, n° 15, p. 325-343.
- PILLON Michel, 2005, « Les Daces, Trajan et les origines du peuple roumain : aspects et étapes d'une controverse européenne », *Anabases*, n° 1, p. 75-104. (en ligne)
- PIOTROVSKIJ R.G., 1952, [compte-rendu de] Sbornik 'Voprosy moldavskogo jazyka v svete trudov IV. Stalina' [Les questions de la langue moldave à la lumière des travaux de J. Staline], *Voprosy jazykoznanija*, n° 1, p. 149-154. (en ligne)
- PIOTROVSKIJ R.G., 1953, « Slavjano-moldavskie jazykovye otnošenija i voprosy nacional'noj specifiky moldavskogo jazyka » [Les relations linguistiques slavo-moldaves et les questions de la spécificité nationale de la langue moldave], dans Vladimir Šišmarev, V.P. Suxotin, D.E. Mixal'či (dir.), *Voprosy moldavskogo jazkoznanija* [Questions de linguistique moldave], Moskva, Izdatel'stvo Akademii nauk, p. 135-149.
- RENAN Ernest, 1992, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Press Pocket, coll. Agora [1^{re} éd. : Association scientifique de France, *Bulletin hebdomadaire*, 26 mars 1882]. (en ligne)
- QUINET Edgard, 1856, *Les Roumains*, Paris, Germer-Baillière.
- SAUSSURE Ferdinand de, 1979 (1^{re} éd. 1916), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SEREBRENNIKOV Boris, 1953, « Problemy sravnitel'no-istoričeskogo izučenija jazykov i voprosy moldavskogo jazykoznanija » [L'étude historico-comparative

- des langues et les questions de linguistique moldave], dans Vladimir Šišmarev, V.P. Suxotin, D.E. Mixal'či (dir.), *Voprosy moldavskogo jazkoznanija* [Questions de linguistique moldave], Moskva, Izdatel'stvo Akademii nauk, p. 34-53.
- SERGIEVSKIJ M. V., 1927, «Materialy dlja izučenija živyx moldavskix govorov na territorii SSSR» [Matériaux pour l'étude des parlars vivants moldaves sur le territoire soviétique], *Učenyje zapiski Instituta jazyka i literatury*, t. I, Moskva, p. 73-97.
- SERGIEVSKIJ Maksim, 1939, «Moldavskie ètjudy» [Etudes moldaves], *Trudy Moskovskogo instituta istorii, filosofii i literatury* [Travaux de l'Institut moscovite d'histoire, philosophie et littérature], vol. V, Moskva, p. 175-210.
- SERGIEVSKIJ Maksim, 1946, «Toponimija Bessarabii i ee svidetel'stvo o processe zaselenija territorii» [La toponymie de la Bessarabie et son témoignage sur le processus de peuplement du territoire], *Izvestija Akademii nauk, Otdelenie literatury i jazyka* [Nouvelles de l'Académie des sciences, Section de littérature et langue], n° 4, p. 333-350. (en ligne)
- SERGIEVSKIJ Maksim, 1948, «Problema proisxoždenija i razvitija moldavskogo jazyka v svete jazkoznanija» [Le problème de l'origine et de l'évolution de la langue moldave à la lumière de la linguistique], *Učenyje zapiski Instituta istorii, jazyka i literatury Moldavskoj naučno-issledovatel'skoj Bazy Akademii nauk SSSR* [Notes scientifiques de l'Institut d'histoire, langue et littérature de la base moldave de recherche scientifique de l'Académie des sciences de l'URSS], t. 1, Kišinev.
- SÉRIOT Patrick, 1986, «L'un et le multiple : l'objet-langue dans la politique linguistique soviétique», *États de langue (Encyclopédie Diderot)*, Paris, Fayard, p. 118-157. (en ligne)
- SÉRIOT Patrick, 1988, «Rome, Byzance et la politique de la langue en URSS», *Cahiers du Monde russe et soviétique*, t. XXIX, fasc. 3-4, juillet-décembre, p. 567-574. (en ligne)
- SÉRIOT Patrick, 1992, «Linguistique nationale ou linguistique nationaliste», dans Michel Niqueux (dir.), *La Question russe. Essais sur le nationalisme russe*, Paris, Éditions Universitaires, p. 115-130.
- SÉRIOT Patrick, 1994, «Nations et nationalités en URSS/CEI», dans François Saint-Ouen (dir.), *Dictionnaire international du fédéralisme*, Bruxelles, Bruylant, p. 413-416. (en ligne)
- SÉRIOT Patrick, 1997a, «Des éléments systémiques qui sautent les barrières des systèmes», dans Françoise Gadet et Patrick Sériot (dir.), *Cahiers de l'ILSL*, n° 9, *Jakobson entre l'Est et l'Ouest, 1915-1939*, p. 213-236. (en ligne)
- SÉRIOT Patrick, 1997b, «Faut-il que les langues aient un nom? Le cas du macédonien», dans Andrée Tabouret-Keller (dir.), *Le Nom des langues. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain, Peeters, p. 167-190. (en ligne)
- SÉRIOT Patrick, 1997c, «Ethnos et demos : la construction discursive de l'identité collective», *Langage et Société*, n° 79, p. 39-52. (en ligne)
- SÉRIOT Patrick, 1999, *Structure et totalité. Les origines intellectuelles du structuralisme en Europe centrale et orientale*, Paris, Puf [2^e éd. Limoges, Lambert-Lucas, 2012].

- SÉRIOT Patrick, 2003, « De la géolinguistique à la géopolitique : Jakobson et la 'langue moldave' », *Probleme de lingvistică generală și romanică*, Chișinău, vol. 1, p. 248-261. (en ligne)
- SÉRIOT Patrick, 2005a, « La pensée ethnociste en URSS et en Russie post-soviétique », *Strates*, n° 12, p. 111-125. (en ligne)
- SÉRIOT Patrick, 2005b, « Inventer l'autre pour être soi : l'instrumentalisation de la linguistique en ex-Yougoslavie », dans Gabrielle Varro (dir.), *Regards croisés sur l'ex-Yougoslavie*, Paris, L'Harmattan, p. 189-198. (en ligne)
- SÉRIOT Patrick, CAUSSAT Pierre, NORMAND Claudine, 1996, « Langue et nation : une relation problématique », dans Patrick Sériot (dir.), *Cahiers de l'ILSL*, n° 8, *Langue et nation en Europe centrale et orientale du XVIII^e siècle à nos jours*, p. I-VI. (en ligne)
- SÉRIOT Patrick et TABOURET-KELLER Andrée (dir.), 2004, *Cahiers de l'ILSL*, n° 17, *Le discours sur la langue sous les pouvoirs autoritaires*.
- STALIN Iosif, 1913, « Marksizm i nacional'nyj vopros » [Le marxisme et la question nationale], publié sous le titre : « Nacional'nyj vopros i social-demokratiija » [La question nationale et la social-démocratie], in *Prosveščenie*, n° 3, 4, 5, repris sous le titre *Nacional'nyj vopros i marksizm*, Sankt-Peterburg, Priboj, 1914. (en ligne)
- STALIN Iosif, 1950, *Marksizm i voprosy jazykoznanija* [Le marxisme et les questions de linguistique], Moskva, Gosudarstvennoe izdatel'stvo političeskoj literatury. (en ligne)
- Trad. fr. « Marxisme et questions de linguistique », dans Françoise Gadet, Jean-Marc Gayman, Yvan Mignot, Elisabeth Roudinesco, *Les Maîtres de la langue*, Paris, Maspero, 1979, p. 198-236.
- ŠIŠMAREV Vladimir (dir.), 1953, *Voprosy moldavskogo jazykoznanija* [Questions de linguistique moldave], Moskva, Izdatel'stvo Akademii nauk.
- ŠIŠMAREV Vladimir, 1953, « Romanskije jazyki jugo-vostočnoj Evropy i nacional'nyj jazyk moldavskoj SSR » [Les langues romanes de l'Europe du Sud-Est et la langue nationale de la RSS de Moldavie], dans Vladimir Šišmarev, V.P. Suxotin, D.E. Mixal'či (dir.), *Voprosy moldavskogo jazkoznanija* [Questions de linguistique moldave], Moskva, Izdatel'stvo Akademii nauk, p. 73-120. (en ligne)
- ŠIŠMAREV Vladimir, SUXOTIN V.P., MIXAL'ČI D.E. (dir.), 1953, *Voprosy moldavskogo jazykoznanija* [Question de linguistique moldave], Moskva, Akademija nauk SSSR.
- TABOURET-KELLER Andrée (dir.), *Le Nom des langues. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain, Peeters.
- TRIFON Nicolas, 1999, « La langue roumaine au cœur de la problématique de reconstruction nationale de la république de Moldavie », dans Wanda Dressler (dir.), *Le Second Printemps des nations*, Bruxelles, Bruylant, p. 257-281.
- TRIFON Nicolas, 2007, « Retour sur une trouvaille stalinienne : la langue moldave », *Au Sud de l'Est*, n° 3, Paris, Editions Non Lieu, p. 89-92.
- TRIFON Nicolas, 2010, « Guerre et paix des langues sur fond de malaise identitaire », dans Matei Cazacu et Nicolas Trifon, *La République de Moldavie*, Paris, Editions Non Lieu, p. 167-268.

- QUINET Edgard, 1856, *Œuvres complètes : Les Roumains*, Paris, Germer-Baillièrè.
- VARRO Gabrielle (dir.), 2005, *Regards croisés sur l'ex-Yougoslavie*, Paris, L'Harmattan.
- VARTICIAN I., 1951, «K voprosu o grammatičeskom stroe moldavskogo jazyka v svete učenija I.V. Stalina o jazyke» [La question de la charpente grammaticale de la langue moldave à la lumière de l'enseignement de J. Staline sur la langue], in *Voprosy moldavskogo jazyka v svete trudov I.V. Stalina*, Kišinev, Škoala sovetikè, p. 36-51. (en ligne)
- VILCU-POUSTOVAIA Irina, 1996, « 'Si je suis moldave, je parle moldave' ou 'je parle roumain, donc je suis roumain(e)'. Nommer sa langue », *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 1, p. 59-68.
- VINOGRADOV Viktor, 1953, «Osnovnye zadači sovetskoj nauki o jazyke v svete rabot I.V. Stalina po jazykoznaniju» [Les tâches principales de la science soviétique du langage à la lumière des travaux de J. Staline en linguistique], dans Vladimir Šišmarev, V.P. Suxotin, D.E. Mixal'či (dir.), *Voprosy moldavskogo jazykoznanija* [Question de linguistique moldave], Moskva, Akademija nauk SSSR, p. 5-33.
- WEIGAND G., 1909, *Linguistischer Atlas des Dacorumanischen Sprachgebietes*, Leipzig.